

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LE MERCREDI 20 MAI 1998

CABLER

Agenda Page B 8
Culture Page B 10
Les sports Page B 5
Télévision Page B 9

AFFAIRES

Desjardins mérite-t-il tant d'opprobre?

Le Mouvement Desjardins est sous le feu des projecteurs depuis plusieurs semaines. On généralise à partir de cas isolés. Certains l'accusent même de vouloir renier sa mission sociale et invitent le fondateur, Alphonse Desjardins, à se retourner dans sa tombe. Et dire qu'il y a 100 ans une part sociale coûtait 5 \$, le même prix qu'aujourd'hui. Mais il y a 100 ans, ces 5 \$ représentaient le salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier.

Le Mouvement Desjardins bafoue-t-il sa raison d'être, renie-t-il sa mission sociale? Le mouvement coopératif est-il devenu, comme l'indiquent les résultats d'une enquête d'opinion publique présentés dans *Le Devoir* du 24 avril dernier, «aussi profiteuse que les banques»?

En quelques semaines, Desjardins a d'abord eu droit à des accusations de pratiques criminelles à peine voilées, découlant d'une confusion entre les frais sur découvert et les chèques sans provision. Des accusations à peine voilées que n'ont pas voulu appuyer les différents organismes voués à la défense des consommateurs. Ces organismes ont même félicité le Mouvement Desjardins pour son traitement compréhensif et tolérant dans le cas des chèques sans provision.

Et voilà que le mouvement coopératif doit également vivre avec des accusations de pratiques discriminatoires à l'endroit des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Le cas servant de référence est celui d'un bénéficiaire de l'aide sociale désirant ouvrir un nouveau compte à qui l'on exige des frais de 25 \$, en sus des 5 \$ pour la part sociale. Ces 25 \$ ne sont pas des frais d'ouverture mais représentent plutôt un solde minimum recommandé. A partir d'un cas, celui de la caisse populaire Côte-des-Neiges, et d'une employée trop zélée malgré une note interne suggérant de ne pas insister sur le nouveau sociétaire ne pouvait maintenir ce solde de 25 \$, voilà qu'on généralise encore aux 1275 caisses du réseau Desjardins.

Desjardins a beau affirmer qu'elle dessert près de 70 % des assistés sociaux, la caméra cachée a eu le dernier mot. Et le mouvement coopératif n'est pas à l'abri d'erreur de jugement susceptible de se produire quelque part dans le réseau.

Car Desjardins doit vivre avec sa structure décentralisée. Avec un réseau de 1275 caisses populaires autonomes, chacune étant maîtresse de ses politiques. Ni les fédérations ni la confédération ne peuvent, contrairement au lien qui unit le siège social d'une banque à ses succursales, dicter la marche à suivre aux caisses. Elles peuvent les rappeler à l'ordre, leur faire des recommandations, mais le dernier mot appartient à chacune des caisses.

D'autre part, Desjardins doit également vivre avec la concurrence et des impératifs de rentabilité. Le financement externe de sa croissance en dépend.

Desjardins doit, finalement, conjuguer avec cette perception, partagée par 71,4 % des répondants au sondage mené par Sondagem pour le compte de Télé-Québec, du *Devoir* et du *Soleil*, voulant que banques ou caisses populaires, c'est du pareil au même. Mais le prix de consolation à tout ceci, c'est que le mouvement coopératif bénéficie tout de même d'un préjugé favorable des Québécois, 41,3 % des personnes interrogées faisant davantage confiance aux caisses populaires pour la gestion de leur argent.

Desjardins, c'est un mouvement de cinq millions de membres et de 1275 caisses populaires. Mettez un client insatisfait par caisse, et vous vous retrouvez avec un «Regroupement des victimes des caisses populaires» de 1275 personnes, a déjà rappelé le président du mouvement, Claude Béland. Mettez 1 % d'insatisfaits, et vous vous retrouvez avec 50 000 clients mécontents, aurait-il pu ajouter.

Mais Desjardins est prisonnier de cette croyance trop répandue voulant qu'un service bancaire est un service public, au même titre que l'électricité et le téléphone. Le mouvement coopératif doit, de plus, faire preuve de compassion, de souplesse. Il devrait fermer les yeux sur les comptes en souffrance, sur les frais de gestion, et y aller doucement avec les taux d'intérêt qu'il exige, tout en versant de fortes ristournes aux membres. Dans ce cheminement des 100 dernières années, il est arrivé ce qu'il devait arriver: le sociétaire n'a retenu que ses droits, présumés ou réels, et oublié ses responsabilités. Alphonse Desjardins n'a-t-il pas pourtant insisté sur l'importance de la contribution de tous les membres aux coûts et au développement de la coopérative? N'a-t-il pas défendu la notion de responsabilité personnelle, travaillant à ce que chaque sociétaire prenne en charge ses affaires personnelles? N'avait-il pas fixé à 5 \$ le droit d'entrée, soit l'équivalent du salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier en 1900?

Si Desjardins était, à l'origine, truffé d'exclus et d'exclusion, le mouvement est présent aujourd'hui dans tous les coins du Québec. Pour près de 600 municipalités, il est la seule institution financière, les banques ne s'y activant pas pour des raisons de rentabilité. Face aux plus démunis, le mouvement coopératif fait ressortir, pour sa défense, qu'il dessert 66 % des assistés sociaux du Québec, une clientèle qui intéresse peu les banques. Il traite, par dépôt direct, 61 % des chèques mensuels d'aide sociale, contre 16 % pour la Banque Nationale et moins de 6 % pour la Banque Royale. Et le premier de chaque mois, 275 000 bénéficiaires se ruent dans les caisses pour changer leur chèque, provoquant ainsi affluence et lignes d'attente.

Tout cela se fait sans aucun frais, ni pour l'assisté social ni pour le gouvernement. En ce côté à Desjardins cinq millions par année pour échanger ces chèques, des chèques dont le contrat d'émission a été octroyé à la Banque Nationale, qui se fait rémunérer pour cette opération d'émission. En Ontario, la Banque de Montréal charge à la Ville de Toronto 48 000 \$ par mois, ou 5 \$ pour chacun de ces chèques échangés, une facture qu'elle voudrait faire passer à 60 000 \$.

Desjardins rappelle, enfin, qu'elle a retourné 102 millions à la collectivité québécoise l'an dernier. Soit 78 millions sous la forme de ristournes à ses membres, le reste étant des dons, des commandites et des bourses de toute nature.



GÉRARD BÉRUBÉ

Les câblodistributeurs se préparent au déploiement, à compter de la fin 1999, de leur nouvelle boîte numérique dont le standard sera nord-américain. Les consommateurs pourront ne choisir que les chaînes qu'ils désirent, sans se faire imposer toute une panoplie de canaux. La volonté de réglementation du CRTC sera mise à mal et la survie de bon nombre de canaux spécialisés canadiens sera menacée. C'est ce que les consommateurs veulent, disent les câblodistributeurs.

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

S'ouvrirait hier à Montréal le congrès annuel de l'Association canadienne de télévision par câble. À entendre les câblodistributeurs, l'organisme va bientôt changer de nom: on parle autant d'Internet et de téléphonie que de télévision. Hier, la présidente du CRTC, Françoise Bertrand, y était. Tout comme Ted Rogers, de Rogers Communications, Claude Chagnon, de Vidéotron, et Louis Audet, de Cogeco.

«La réglementation va devenir moins importante. Elle sera faite par les consommateurs. Et je pense que c'est ce que nous voulons», a affirmé Ted Rogers devant l'assemblée.

Le CRTC, qui amorcera un processus d'attribution de licences pour de nouvelles chaînes spécialisées, en décembre 1998 pour les services en français, en février pour les services en anglais, n'est pas au bout de ses peines. En tout, 71 chaînes veulent voir le jour, dont 20 en français. «Nous devons faire attention. Nous avons atteint la limite la dernière fois [lors de la dernière ronde d'attribution de licences de chaînes spécialisées]», a dit Claude Chagnon.

«Nous notons une certaine lassitude de la part des consommateurs. Les offres à venir devront être totalement optionnelles, à la carte. De plus, les licences devront être attribuées en même temps que le câble numérique», a soutenu Louis Audet.

L'avenir de la câblodistribution passe donc par le «choix»: les consommateurs sont las de l'abonnement en vrac, dit l'industrie. Contrairement à la technologie actuelle, la nouvelle boîte numérique per-

Câblodistribution

Les consommateurs à l'heure du choix

Les choix que fera le public auront raison de la volonté de réglementation du CRTC

mettra aux clients de choisir un à un leurs canaux. Cette boîte, dont l'organisme nord-américain Open Cable vient d'arrêter presque toutes les normes, offrira également la possibilité, depuis longtemps promise, de la véritable vidéo à la demande.

Mais le câble numérique bouleverse les bases économiques des chaînes spécialisées. À l'heure actuelle, un grand nombre d'abonnés se partagent le coût de ces chaînes: 90 ¢ par mois pour RDI, 60 ¢ par mois pour le Canal D, 30 ¢ par mois pour le Canal des nouvelles. Ils sont des millions à éponger la note des chaînes spécialisées. Quel sera l'avenir de ces chaînes quand ils ne seront plus que quelques centaines de milliers à s'y abonner?

Les câblodistributeurs ont un souvenir amer de l'introduction des dernières chaînes spécialisées. Partout au pays, et surtout au Canada anglais, des critiques se sont élevées sur les nouveaux «étages» de chaînes qui ont fait grimper la note du câble. Les câblodistributeurs remettent aussi en question le financement de la programmation, qu'ils voudraient le plus flexible possible pour s'adapter à ce nouvel univers du «choix». «Nous avons besoin d'une programmation à un prix attractif. Il n'est pas clair que c'est ce que nous avons. La clé, c'est de savoir quels seront les services améri-

cains que le CRTC autorisera sur le câble numérique», a souligné Ted Rogers.

Dans ce contexte particulier, Françoise Bertrand a rappelé hier aux congressistes, hier, que le CRTC reverrait cette année l'ensemble de ses politiques concernant la télévision, un peu comme il vient de le faire pour la radio. Cette exercice englobera les télédiffuseurs généralistes, les chaînes spécialisées et les services à la carte. En outre, le CRTC se penchera, lors d'une audience publique en novembre, sur les nouveaux médias, dont Internet, un domaine où les câblodistributeurs se sont fait une place.

L'ère du câblodistributeur qui se limite à relayer des signaux de télévision est révolue. «L'image du câblodistributeur traditionnel va s'estomper. Nous devons arrêter de faire des tests et commencer à vendre», estime Ted Rogers.

Dans le marché de la téléphonie, l'industrie a presque terminé ses premiers essais technologiques. Tout indique que les câblodistributeurs opéreront pour la téléphonie avec Internet. «LIP [Internet Protocol] est presque fait sur mesure pour nos réseaux», a fait valoir Claude Chagnon. Cette technologie, qui ne présente pas pour l'heure la même fiabilité que la téléphonie traditionnelle par les réseaux commutés, coûte 600 \$ par abonné du câble contre 1200 \$ pour la commutation, a précisé Louis Audet. Mais on attend toujours la «portabilité» des numéros de téléphone.

Un des principaux thèmes du congrès de cette année, c'est la concurrence. Les câblodistributeurs parlent de resserrer les liens avec leurs clients, de bien communiquer leur message, de faire un marketing inspiré. «Il est inutile d'être de bons communicateurs si ce que nous communiquons n'a pas de valeur pour nos clients», a prévenu Louis Audet.

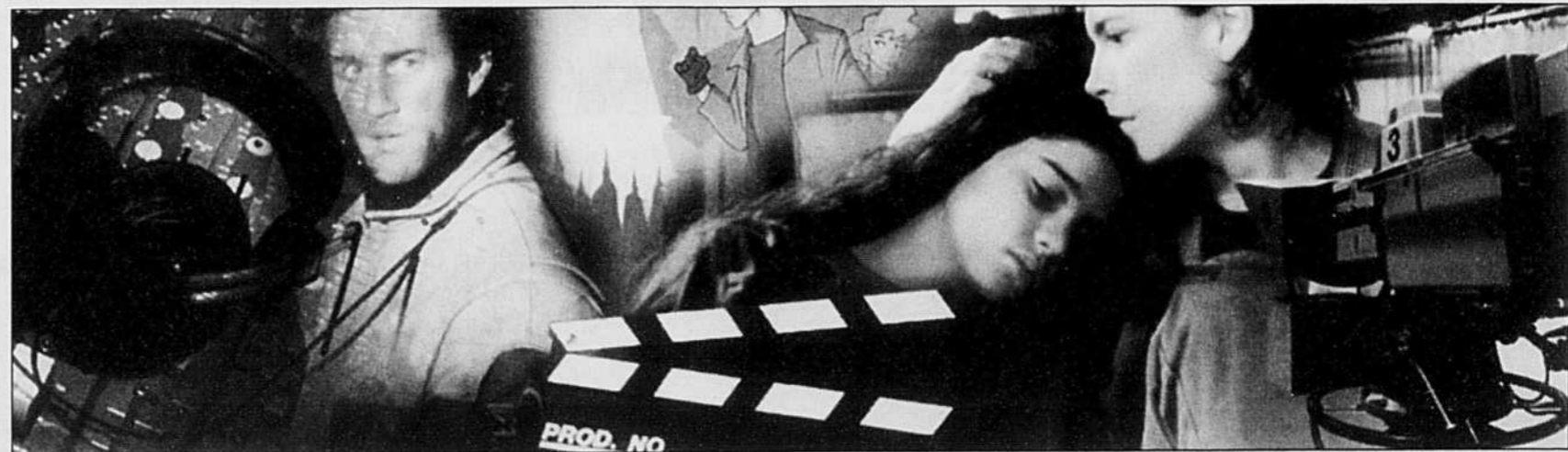
La concurrence, c'est au premier chef celle de BCE, de Bell et d'ExpressVu. «Bell fait déjà du regroupement de services [téléphonie conventionnelle et sans fil, Internet, télédiffusion], du moins sur le plan de la perception», a fait remarquer Louis Audet.

La concurrence en provenance des services satellitaires de télédiffusion, ExpressVu et Star Choice, a déjà un effet mesurable sur nombre d'abonnés au câble. «Nous allons perdre des clients», a constaté Ted Rogers. Et on n'a encore rien vu. «Cette automne, ExpressVu va dépenser de l'argent comme de l'eau, et cela va entraîner des bouleversements chez les compagnies de câble», a prédit Ted Rogers, qui a ajouté: «ExpressVu fait passer tout le monde pour des nains.»



ARCHIVES LE DEVOIR

Françoise Bertrand, présidente du CRTC: l'organisme va réviser cette année l'ensemble de sa politique sur la télévision.



L'avenir de la câblodistribution passe par le choix et non plus par l'abonnement en vrac.

Desjardins s'entend à l'amiable avec les détenteurs de cartes Visa

Le taux d'intérêt sur les comptes sera diminué de 0,5 % pour une durée de six mois

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Une entente à l'amiable est intervenue entre le Mouvement Desjardins et Josée Lorraine Tremblay, une requérante à un recours collectif qui contestait la méthode de calcul des intérêts sur la carte Visa Desjardins. L'entente prévoit, en guise de dédommagement, une diminution de 0,5 % des taux d'intérêt sur la carte Visa Desjardins pour une durée de six mois. Le Mouvement Desjardins chiffre entre quatre et six millions le coût de ce règlement.

«Il n'y a ni gagnant ni perdant. Il n'y a que deux gagnants», a enchaîné Guy Gervais, du cabinet Gervais & Gervais, procureur de la requérante. «Il fallait tenir compte du fait que Desjardins a quelque 1,3 million de cartes en circulation, qu'elle émet des cartes depuis 1986 et que 90 % des titulaires de carte Visa Desjardins sont également des sociétaires.»

En vertu de cette entente, tous les détenteurs de cartes Visa Desjardins (Or et Classique) bénéficieront dans trois mois — soit après avoir obtenu l'approbation du tribunal — d'une réduction de 0,5 % du taux d'intérêt sur leur carte pour une durée de six mois. Ce taux passera donc de 17,5 à 17 %. Au cours des trois prochains mois, Desjardins s'est également engagé à ne pas procéder à une majoration, et ce même si certaines institutions prévoient hausser incessamment leur taux. On parle d'une hausse imminente de

1 % dans le cas de la CIBC, par exemple, qui ferait passer son taux à 17,5 %.

Desjardins évalue que cette mesure lui coûtera entre quatre et six millions. Ce règlement est toutefois soumis aux impératifs de la concurrence menée par la Banque Nationale, Desjardins et la BN se partageant 54 % des cartes de crédit émises et en circulation au Québec. Ainsi, l'écart de taux entre la Visa Desjardins et la MasterCard de la BN devra être maintenu à 1,4 %. Cette mesure permettrait donc à Desjardins de majorer ses taux si la Banque Nationale le fait. «Mais comme la Banque Nationale est celle qui charge les taux sur sa carte de crédit parmi les plus élevés de l'industrie, on pense qu'elle ne les augmentera pas», a souligné M. Gervais.

Cette décision s'applique à tous les détenteurs actuels et aux personnes qui se procureront une carte Visa Desjardins au cours des neuf premiers mois.

100 000 \$ pour l'ACEF

Enfin, Desjardins versera près de 100 000 \$ à l'ACEF du nord de Montréal, qui a appuyé Mme Tremblay dans sa démarche, sous réserve de certaines sommes qui pourraient être dues au Fonds d'aide aux recours collectifs.

Dans sa requête déposée à l'automne 1996, Mme Tremblay soutenait que les intérêts devaient être comptabilisés à compter du moment où le solde était en souffrance. Or depuis 1986 Desjardins, à l'instar des institutions bancaires, comptabilise les intérêts à compter du moment où

l'achat est effectué si le détenteur n'a pas entièrement payé son solde après 21 jours, et ce en contravention du règlement 56 de l'Office de la protection des consommateurs. Desjardins a fait valoir que cette pratique existe dans toutes les autres institutions financières. Toutefois, ces institutions sont soumises aux lois fédérales, alors que Desjardins est de compétence provinciale. «C'est une ambiguïté réglementaire qui a mené à ce recours collectif», a résumé le mouvement coopératif.

«Ce débat soulevait, notamment, une question de droit constitutionnel. Le Mouvement Desjardins, de charte québécoise, était-il soumis à l'Office de la protection du consommateur [OPC] ou pouvait-il s'en remettre à la loi fédérale qui permet le calcul de l'intérêt [si le solde est impayé après 21 jours] à partir du moment de l'achat? Ou encore, est-ce que la réglementation de l'OPC s'appliquait également aux autres institutions, de charte fédérale? Voilà tout un débat en perspective, qui nous aurait conduits jusqu'en Cour suprême n'eût-été de cette entente», a fait ressortir le procureur Guy Gervais.

Québec a d'ailleurs modifié sa réglementation pour la rendre conforme à la réalité du marché. Ainsi, depuis le 20 avril dernier, le règlement 56 de l'OPC a été abrogé.

Mme Tremblay réclamait, au nom de tous les détenteurs de cartes Visa Desjardins, le remboursement non seulement de la différence en intérêts mais de tous les intérêts perçus, ce qui aurait coûté des centaines de millions à l'institution.

• ÉCONOMIE •

Robert Mitchell va réduire son actif dans les pâtes et papiers

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Robert Mitchell inc. a entrepris de minimiser sa dépendance vis-à-vis de l'industrie des pâtes et papiers. Le fabricant de tuyaux et d'équipements industriels a été affecté par une forte baisse de rentabilité en 1997, qu'il a attribuée en partie aux cycles dans le secteur des pâtes et papiers.

Robert Mitchell, de Saint-Laurent, a enregistré un chiffre d'affaires de 79,8 millions en 1997, comparativement à 95,5 millions l'année précédente. Le bénéfice net de 3,7 millions atteint en 1996 s'est presque évaporé. En 1997, il n'était plus que de 500 000 \$.

Par action, le bénéfice net dilué est passé de 1,60 \$ à 0,21 \$.

Le président et chef de la direction de Robert Mitchell, George Holland, a reconnu que son entreprise avait des explications à donner, surtout compte tenu de la bonne performance des économies canadienne et américaine.

Le vice-président et secrétaire-trésorier de Robert Mitchell, Denis St-Jean, a indiqué que la baisse constante des prix de l'acier inoxydable. Il s'agit d'une importante matière première pour Robert Mitchell, et l'entreprise doit conserver un inventaire de sept à dix millions. Une baisse des prix entraîne une baisse de la valeur de l'inventaire.

Toutefois, Robert Mitchell a principalement attribué la diminution de sa rentabilité à la baisse de la demande provenant de l'industrie des pâtes et papiers.

L'industrie nord-américaine a été affectée par la capacité de production accrue à l'extérieur du continent. Les entreprises nord-américaines ont donc été prudentes en ce qui concerne leurs dépenses en immobilisation. Actuellement, plus de 35 % du chiffre d'affaires de Robert Mitchell provient de l'industrie des pâtes et papiers.

M. St-Jean a cependant fait observer que cette proportion atteignait 50 % en 1992. Afin de minimiser l'influence des cycles de l'industrie des pâtes et papiers, l'entreprise s'est donnée pour objectif de réduire cette proportion à 27 % à l'an 2000.

Aéronautique

Robert Mitchell prévoit notamment mettre l'accent sur les pièces coulées pour l'industrie de l'aéronautique. Elle estime ce marché nord-américain à 75 millions et espère faire passer sa part de marché de 10 à 20 % en l'espace de deux ou trois ans.

L'entreprise a notamment investi 750 000 \$ dans un système de moulage qui lui permettra de produire de plus grosses pièces. Elle entend également développer le marché américain de l'équipement pour la protection de l'air environnant.

Sa filiale Microzone occupe déjà 75 % du marché canadien. Cette filiale a d'ailleurs connu une très bonne année en 1997, avec une hausse de 72 % de son chiffre d'affaires, pour atteindre 11,6 millions.

Jean Chrétien défend sa mission commerciale en Italie

Le premier ministre canadien a répondu hier aux critiques du Reform Party qui ne voit dans la visite des parlementaires en Italie qu'une façon pour le gouvernement de fuir ses responsabilités et de faire du tourisme aux frais des contribuables.

PRESSE CANADIENNE

Rome — Le ministre canadien Jean Chrétien a défendu sa mission commerciale en Italie, hier à Rome, affirmant qu'il ne s'excuserait pas de vouloir faire la démonstration de la diversité canadienne aux hommes d'affaires italiens.

Pour sa part, le responsable des communications du premier ministre, Peter Donolo, a rejeté de revers de la main toute suggestion vou-

lant que le séjour italien des parlementaires fédéraux ne soit qu'une partie de plaisir. «Le fait de pouvoir compter sur 17 parlementaires nés en Italie est un atout de taille pour le Canada», a déclaré M. Chrétien, interrogé sur le fait que le voyage soit perçu par certains comme un gaspillage de fonds publics.

«Ça donne une excellente idée de ce que représente le Canada, a-t-il ajouté. Particulièrement en cette époque où nous avons au pays une politique of-

frant la chance d'être à la fois différents et égaux. Ainsi que les mêmes possibilités pour chacun, indépendamment de la couleur de sa peau, de sa langue, de son passé et de ses origines ethniques.

«Il s'agit d'un formidable exemple pour le monde, et je ne vais pas m'excuser devant qui que ce soit.» M. Chrétien, qui effectue en ce moment un séjour officiel d'une durée de 11 jours en Europe, rejoindra plus tard cette semaine son ministre du Commerce international, Sergio Marchi, en mission commerciale, dans le but d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie.

Outre M. Marchi, le ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano, 11 députés et un sénateur, tous d'ori-

gine italienne, prennent part à cette mission commerciale.

Le Parti réformiste a vu dans ce séjour le fruit des largesses du gouvernement. Certains observateurs y ont même vu un prétexte pour réfermer les plaies du caucus libéral, à la suite du vote mouvementé tenu aux Communes sur l'hépatite C.

Peter Donolo, directeur des communications du premier ministre Chrétien, a réagi avec vigueur à ces propos, estimant ceux-ci «insultants». «C'est de la foutaise», a déclaré le responsable, dont il s'agissait de l'une des rares interventions auprès de la presse.

«Il s'agit d'un atout considérable, a-t-il ajouté en parlant des parlementaires italo-canadiens. Des portes s'ouvrent. Cela retient l'attention.»

L'Organisation mondiale du commerce

Marchi préfère la petite vitesse

PRESSE CANADIENNE

Genève — Soucieux de ne pas se mettre à dos les pays en voie de développement, le ministre fédéral du Commerce international, Sergio Marchi, défend une politique de progression à petite vitesse dans les négociations pilotées par l'Organisation mondiale du commerce.

«C'est une question de crédibilité», a

déclaré le ministre Marchi, hier, lors de la deuxième des trois journées de la conférence ministérielle de l'OMC.

«Comment pouvons-nous discuter des questions de demain quand nous ne parvenons même pas à résoudre les questions d'aujourd'hui et même d'hier», a-t-il ajouté.

Selon le ministre canadien, une nouvelle ronde de négociations pour la libéralisation du commerce — que

réclame notamment l'Union européenne — risquerait de froisser les pays en voie de développement, qui se plaignent que les dispositions prévues dans les précédents accords pour leur venir en aide ne sont pas mises en œuvre.

La position exprimée par le Canada à Genève se situe de plus à mi-chemin entre les tenants de négociations multilatérales où seraient abordés

l'ensemble des sujets, et ceux qui souhaitent une approche sectorielle, un cas à la fois.

Le Canada propose plutôt d'aborder les sujets de négociations par petits groupes.

Selon le ministre Marchi, une telle approche inciterait les pays à aller de l'avant dans certains secteurs, tout en évitant qu'ils soient «intimidés par une ronde à large échelle qui nécessiterait vraisemblablement des années de négociations».

Par exemple, les négociations menées dans le cadre de l'Uruguay Round et portant notamment sur les tarifs douaniers, la réforme de l'agriculture, les échanges commerciaux dans le secteur des services et les droits de propriété intellectuelle — et desquelles a résulté la création de l'OMC — se sont étendues sur une période de sept ans.

Le ministre Marchi a dit ne pas voir l'utilité de se lancer de nouveau dans une aventure de cette ampleur, alors que certaines dispositions négociées dans le cadre de l'Uruguay Round ne sont même pas respectées.

«Nous pensons qu'il faut respecter les engagements pris lors de l'Uruguay Round [...] et terminer tout ce qui ne l'est pas encore», a-t-il dit.

Les secteurs de l'agriculture et des services préoccupent particulièrement le Canada. Les négociations concernant ces deux sujets doivent reprendre en 1999 et 2000, respectivement.

Dans sa présentation aux autres ministres participant à la conférence de l'OMC, hier, M. Marchi a de plus souligné d'autres questions de la première importance aux yeux du Canada:

- le maintien d'un système réglementaire concernant le commerce multilatéral;
 - la reconnaissance du fait que les accords régionaux de commerce sont complémentaires à ceux de l'OMC, et non en concurrence avec ceux-ci;
 - ainsi que la nécessité pour l'OMC de faire preuve de transparence.
- «Il reste encore du travail à faire pour que l'OMC devienne plus transparente et qu'elle efface cette image d'une organisation repliée sur elle-même et secrète», a dit M. Marchi.

« EGO TRIP » !

VENTE
ETIQUETTES
ROUGES

RAV4
299\$ par mois / location 48 mois*
0\$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	299\$
1 000\$	275\$
2 000\$	252\$



- Traction intégrale
- Moteur de 127 ch, 16 soupapes
- Radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs
- Pneus de 16 pouces

Financement à l'achat
4,8% jusqu'à 60 mois
sur tous les modèles

CRÉDIT TOYOTA

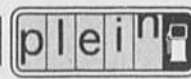
Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles RAV4 HP10VM-AA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 mai 1998. Premier versement de 343,89\$ et dépôt de garantie de 350\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 10¢/km excédentaire. **Taxes en sus ou échange équivalent. †Programme de financement à l'achat de 4,8% sur tous les modèles 1998 en inventaire: Tercel, Paseo, Corolla, Camry, Célia, Avalon, Sienna (modèles CE seulement), RAV4, 4Runner, Tacoma et T-100. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



www.toyota.ca

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITE



Livré avec le plein d'essence

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GATINEAU
Toyota Gatineau
568-0066

HULL
Vika Toyota
776-0077

ÎLE PERROT
Ile Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spirali Lucas Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
688-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
378-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
329-9909

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
749-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pte IX
329-9909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9151

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A
774-9151

STE-AGATHE
Ste-Agathe
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

THURSO
Auger & Frères
985-2218

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



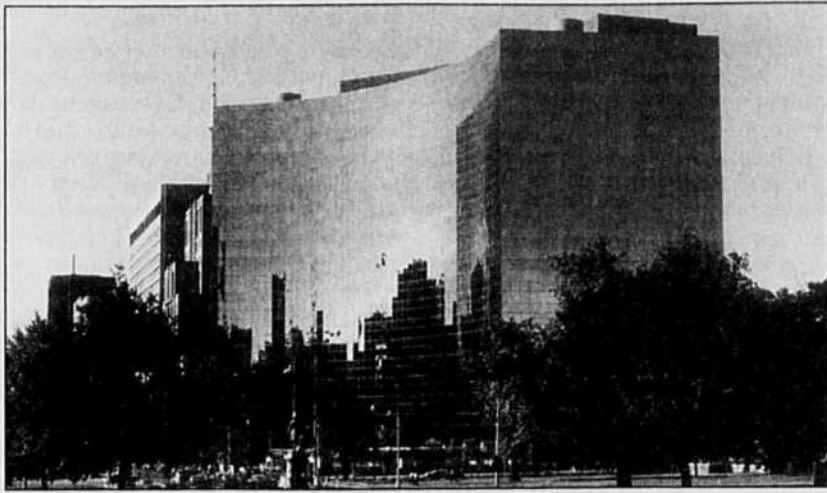
ÉCONOMIE

Deux entreprises sont intéressées par le secteur nucléaire d'Hydro Ontario

KEVIN MCGRAN
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Deux entreprises ayant déjà fait face aux mêmes problèmes de privatisation et de sécurité qu'Hydro Ontario, l'une britannique, l'autre américaine, sont intéressées à prendre partiellement le contrôle des opérations nucléaires de la société d'Etat ontarienne.

British Energy Plc, issue de la phase de privatisation ayant secoué la Grande-Bretagne, et Peco Energy Co., de Philadelphie, qui a rehaussé son image après avoir connu des problèmes de sûreté dans l'une de ses centrales, se sont associées afin de mettre la main sur la moitié de la division nucléaire d'Hydro Ontario, a annoncé à Londres, hier, le directeur des finances de la société britannique, ne pouvant toutefois préciser le moment ou la valeur de l'éventuelle transaction. «Nous ignorons ce que l'ensemble pourrait comporter», a expliqué M. Kirwan.



Le siège social d'Hydro Ontario à Toronto.

Depuis janvier, British Energy a pignon sur rue à Toronto, d'où elle peut surveiller l'évolution du marché énergétique ontarien, alors qu'Ontario Hydro, en mal de devises, fait la cour aux

investisseurs privés en vue de la dérégulation du secteur de l'électricité, en l'an 2000.

Mike Krizanc, porte-parole du ministre ontarien de l'Énergie, Jim Wil-

son, a indiqué hier que la province était en faveur d'un partenariat entre le public et le privé.

«Nous sommes conscients qu'Hydro Ontario parle à un certain nombre de parties intéressées, mais nous n'avons pris connaissance d'aucune offre», a-t-il dit.

Pour sa part, Susan Brissette, directrice des services de British Energy à Toronto, a indiqué qu'aucune offre formelle n'avait encore été déposée. «Nous sommes en train de préparer une proposition en vue d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé touchant 20 réacteurs nucléaires d'Hydro Ontario, a-t-elle précisé. Nous n'avons fait aucune offre à Hydro Ontario ou au gouvernement. Nous ne sommes même pas prêts de le faire.»

L'an dernier, British Energy et Peco avaient annoncé la formation d'une coentreprise, AmerGen Llc, dans le but de faire l'acquisition et d'exploiter des centrales nucléaires.

La crise asiatique n'a pas nui aux activités de Lassonde en Chine

L'entreprise entretient de grands espoirs pour le marché chinois

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La crise asiatique n'a pas vraiment affecté les activités d'Industries Lassonde en Chine.

L'entreprise de Rougemont considère que cette production constituera un apport important dans l'avenir.

«Nous avons de grands espoirs pour un marché comme la Chine», a déclaré le président et chef de la direction de Lassonde, Jean-Paul Barré, hier, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de la société.

Lassonde International vient d'investir 4,4 millions pour porter à 72 % sa participation dans Seanoble Investment, de Hong-Kong, un actionnaire de sociétés manufacturières de jus en Chine. Cet investissement servira notamment à accroître la capacité de production de l'usine de Huairou, près de Pékin.

M. Barré a affirmé que son entreprise avait produit pour 12,5 millions de jus en Chine en 1997. En 1998, elle entend atteindre un chiffre d'affaires de 14 millions dans ce pays. En 1996, la quote-part de Lassonde dans les profits consolidés de Seanoble a atteint 299 000. En 1997, elle a plus que doublé pour passer à 626 000.

Lassonde exporte du jus au Japon et à Taiwan à partir de ses installations au Québec, mais M. Barré a affirmé que ces quantités n'étaient pas énormes, et que la crise financière en Asie n'avait donc pas eu un impact important sur ces activités.

Percée aux États-Unis

Lassonde a effectué une percée beaucoup plus importante aux États-Unis à la fin de 1997, grâce à des ententes de commercialisation conclues avec les chaînes d'alimentation De Moulas, Shaw's et Stop'n Shop, au Massachusetts, et Albertson's, en Floride.

En février dernier, Lassonde a conclu une alliance stratégique avec Southern Gardens, un des plus importants producteurs de jus d'orange de la Floride. L'entreprise québécoise s'attend à ce que ses ventes américaines augmentent de 75 % en 1998 par rapport à 1997.

M. Barré a déclaré aux journalistes que l'entreprise entendait «pousser

partout» en 1998 pour améliorer ses résultats.

«On va bosser au Québec, il reste encore de la place en Ontario, il y a beaucoup de place aux États-Unis, et on pourrait développer le Mexique, les Antilles et le nord de l'Amérique du Sud de façon modeste», a-t-il déclaré.

Le chiffre d'affaires de Lassonde n'a augmenté que légèrement entre 1996 et 1997, passant de 157,9 millions à 158,9 millions. Le bénéfice net a suivi la même tendance, passant de 7,7 millions, ou 1,16 \$ par action, à 7,9 millions, ou 1,18 \$.

«Compte tenu de la compétition plus grande, nous sommes satisfaits des résultats», a déclaré M. Barré aux actionnaires. Il a expliqué que des compétiteurs avaient lancé 50 nouveaux produits au Québec l'année dernière. Lassonde en a lancé 20.

L'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 37,9 millions au premier trimestre de 1998, comparativement à 36,2 millions au cours de la même période de l'année précédente. Le bénéfice net a toutefois diminué, passant de 1,5 million, ou 0,22 \$ par action, à 1,1 million, ou 0,16 \$ par action.

M. Barré a expliqué que Lassonde avait été affectée par la tempête de verglas, en janvier. Sept établissements ont été touchés, à des degrés divers. Les installations de Rougemont ont notamment manqué d'électricité pendant 29 jours.

Le président et chef de la direction n'a pas voulu révéler quelles sommes avaient été réclamées aux compagnies d'assurance. Il a simplement indiqué que ce n'était pas «du petit change».

Lassonde produit des jus notamment sous les marques Oasis, Rougemont et Fruité.



Merci.

Plusieurs dangers guettent la zone euro

Les eurosceptiques craignent que l'harmonisation des régimes sociaux et de la fiscalité ne se fasse au détriment des petits salariés

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Paris — Mission impossible: c'est ainsi que les eurosceptiques baptisent l'euro, ce passage si appréhendé à la monnaie unique au sein de l'Union européenne.

Pourtant, c'est chose faite. Onze pays sont à la ligne de départ.

L'événement est historique. À compter du 1er janvier 1999, toutes les transactions bancaires et les opérations de change se feront en euros. Les déficits publics seront également comptabilisés en euros, mais les pièces et les billets n'apparaîtront qu'en janvier 2002.

L'euro facilitera les échanges commerciaux, stimulera les exportations, donnera un nouvel élan à l'économie et fera baisser les taux d'intérêt, font voir les enthousiastes.

Si un retour en arrière semble improbable, plusieurs dangers guettent la zone euro. La monnaie unique pose toute la question de l'abandon de la souveraineté des pays participants.

En adhérant à l'euro, les pays perdent le levier de la politique monétaire au profit de la Banque centrale eu-

ropéenne, située à Francfort, qui fixera un taux directeur unique pour la zone euro.

Mais au lieu d'être à la remorque de la Bundesbank, la France retrouvera «une souveraineté qui nous échappait», a soutenu le premier ministre français Lionel Jospin à l'Assemblée nationale au cours d'un débat houleux sur l'euro, le 22 avril.

«Qui peut croire qu'avec des mouvements de capitaux totalement libérés et des changes fixes, un Etat dispose seul de la souveraineté monétaire», répondait-il à ses détracteurs.

«Avec l'euro, la France va dissiper l'illusion d'une souveraineté monétaire sans partage, pour conquérir la réalité d'une puissance monétaire partagée.»

Qu'à cela ne tienne, les eurosceptiques ne sont pas convaincus.

Onze pays partageant une même monnaie aux traditions sociales et syndicales différentes, aux régimes fiscaux et coûts salariaux différents ne pourront résister longtemps à une harmonisation de leurs systèmes de protection sociale. Cela deviendra encore plus évident dans une Europe élargie à 20 ou 27...

«Il n'est pas possible à long terme de

maintenir des systèmes de protection sociale et de fiscalité trop différents les uns des autres sans risque de déstabiliser l'ensemble», confiait une source près de la Communauté européenne, sous le couvert de l'anonymat.

Les grandes centrales syndicales de la France, la Confédération générale du travail et Force ouvrière, entre autres, craignent que cette harmonisation se fasse par le bas, que les salaires et les conditions de travail se détériorent.

Avec une politique monétaire commune, la France ne disposera plus de l'arme monétaire pour compenser les «chocs asymétriques». Alors, on jouera sur l'emploi et les salaires.

Le contraire pourrait également se produire. Tous payés en euros, les salariés pourront comparer leurs salaires et avantages.

L'ouvrier portugais qui fait le même travail que l'ouvrier français ne voudra-t-il pas être payé au même salaire que son collègue français?

Autre crainte, si la monnaie est la même: qu'est-ce qui empêchera les entreprises de s'installer là où les conditions sont les meilleures et les impôts les plus bas? Phénomène mar-

ginal, le «shopping fiscal» a néanmoins déjà incité 400 entreprises françaises à s'installer en Grande-Bretagne, où les charges fiscales sont moindres.

D'un autre côté, les économistes avancent que l'euro donnera un nouvel élan à certains secteurs. Libéré des frais de change, le secteur automobile, orienté vers l'exportation, connaîtra une expansion, a prédit le président honoraire de Fiat, Giovanni Agnelli.

«Une monnaie sans oscillation devrait faire augmenter le produit intérieur brut européen d'un demi-point par an», a-t-il estimé.

Majoritairement favorables à l'euro, les Français, pour la plupart, n'ont pas encore mesuré l'ampleur de la nouvelle devise. Ils commenceront probablement à y penser lorsque leurs salaires seront versés en euros à compter du 1er janvier 2002.

Entre-temps, ils ont intérêt à sortir leur calculatrice.

Offre prolongée pour Fonorola

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La société-mère de Sprint Canada a prolongé son offre publique d'achat de 1,6 milliard pour la société montréalaise de téléphonie interurbaine Fonorola, dont le conseil d'administration a jusqu'ici repoussé les avances.

L'offre de Call-Net Enterprises devait arriver à expiration à minuit, hier soir. L'entreprise torontoise a toutefois annoncé par voie de communiqué, hier en fin d'après-midi, qu'elle prolongeait son offre jusqu'au 29 mai à minuit.

Dans une lettre aux actionnaires de Fonorola, le chef de la direction de Call-Net, Juri Koor, écrit que l'offre a été prolongée parce que «la complémentarité de nos entreprises est unique, et que nous croyons qu'aucune autre combinaison ne pourrait égaler celle-ci».

Call-Net offre aux actionnaires de Fonorola 60 \$ au comptant pour chacune de leurs actions ou 2,4 actions sans droit de vote de Call-Net. Cela représente une prime de 44,3 % par rapport au cours moyen de l'action de Fonorola pendant les 20 jours qui ont précédé le dépôt de l'offre, le 15 avril.

Le conseil d'administration de Fonorola a recommandé aux actionnaires de rejeter l'offre, en faisant valoir que Call-Net pourrait empêcher la réalisation des projets d'expansion de l'entreprise. M. Koor se plaint toutefois du peu de collaboration de la part

du conseil d'administration de Fonorola. Il ajoute qu'il portera plainte auprès des commissions des valeurs mobilières si le conseil d'administration de Fonorola ne renonce pas à la pilule empoisonnée qui rend moins attrayante l'offre de Call-Net.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR-E SUBSTITUT DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION APPLICATION PÉDAGOGIQUE DE L'ORDINATEUR

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles d'études
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Doctorat en éducation, en informatique, en sciences ou dans un domaine connexe pertinent à la nature du poste
- Expérience professionnelle en utilisation de l'informatique appliquée aux technologies de l'information et de la communication (multimédia, réseaux de télécommunication, programmation)
- Expérience pertinente en formation à l'utilisation des technologies informatiques
- Aptitude pour l'enseignement en application pédagogique de l'ordinateur centrée sur l'utilisation de l'informatique dans le contexte des technologies de l'information et des communications
- Dossier de recherche et de publications récentes
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 1998

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert en priorité aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Faites parvenir votre curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, avant le 25 mai 1998, 17 h, à M. Marc Turgeon, directeur du Département des sciences de l'éducation, à l'adresse suivante : Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8. Téléphone : (514) 987-3000, poste 6542#; télécopieur : (514) 987-4608; courriel : turgeon.marc@uqam.ca; internet : http://www.rhu.uqam.ca

UQAM
L'avenir est ici

NOVA AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE ET DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle et extraordinaire de NOVA Corporation se tiendra à Calgary en Alberta le lundi 29 juin 1998 à 10 h 30.

La fermeture des bureaux le 27 mai 1998 est choisie comme date de clôture des registres pour déterminer les porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de premier rang rattachables à dividende cumulé de série 1 qui ont le droit de recevoir un avis de l'assemblée annuelle et extraordinaire, d'y assister et d'y voter.

R.E.S. GRANT
Secrétaire
NOVA Corporation
Calgary (Alberta)
20 mai 1998

Investissez dans votre propre plaisir.



Mazda Millenia S 1998

Location à partir de

419\$

par mois pendant 36 mois

Transport et préparation INCLUS

Vous associez plaisir et sens des affaires ?

Alors vous reconnaissez tout de suite les belles valeurs.

Voici la Mazda Millenia S 1998. Élégante et superbement raffinée, elle est dotée d'un ensemble de caractéristiques hors pair, dont l'unique moteur V6 à cycle Miller de 210 chevaux qui vous fera revivre le plaisir subtil d'une bonne affaire.

Entre autres caractéristiques de série :

- Sièges du conducteur et du passager avant chauffants à réglage électrique 8 directions
- Riche aménagement intérieur garni de cuir
- Volant inclinable à mémoire
- Système de contrôle de la température entièrement automatique
- Toit ouvrant vitré escamotable à commande électrique
- Système audio perfectionné avec lecteur CD
- Roues de 16 po en alliage d'aluminium
- Système de téléverrouillage

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca

Coup de foudre! Coup de fougue!



Mazda

LOCATION
Personnalisable
MAZDA

*Offre faite à partir du 16 mars 1998 pour une durée limitée seulement et portant sur les Mazda Millenia S 1998 neuves en stock chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieure. Programme de location personnalisée Mazda. Location-bail ou détail seulement. Toute location-bail fondée sur un terme de 36 mois. Autres termes offerts. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigibles à la livraison. Pour la Mazda Millenia S (modèle K41N78TR00), comptant initial de 5000 \$ et dépôt de sécurité de 500 \$ exigibles. Coût total de la location: 20 584 \$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Offre soumise à l'approbation du crédit. Limite de 20 000 km par an, frais de 8 \$ le km additionnel. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Offre d'une durée limitée. Aucune combinaison d'offres possible.

ÉCONOMIE

La crise japonaise fait chuter le yen

La secousse pourrait atteindre les économies de la Russie et de la Chine

PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS LE MONDE

La bonne économie fait la bonne monnaie, ont coutume de dire les experts: les événements monétaires actuels au Japon démontrent aussi que les mauvaises économies font les mauvaises monnaies.

Robert Rubin, avait récemment laissé entendre qu'une telle opération n'était pas à l'ordre du jour. Le silence observé par les dirigeants des huit principaux pays (G8), réunis durant le week-end à Birmingham (Royaume-Uni), à propos de la parité du yen, a renforcé ce sentiment sur les marchés.

«L'annonce, fin avril, d'un plan de relance d'une ampleur sans précédent (16 600 milliards de yens) n'a pas plus convaincu les marchés que les partenaires économiques du Japon. Comme le résume Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'Université de Paris I, «la relance économique au Japon tourne à la farce: plus les sommes promises sont farineuses, moins le programme est clair et lisible, moins la communauté internationale et les marchés financiers y croient».

Inapte

Une impuissance d'autant plus grave, selon Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, que «l'absence chronique de croissance au Japon ne vient pas d'un excès

d'épargne, d'une compétitivité insuffisante ou d'une politique monétaire inadaptée, mais de l'incapacité du secteur bancaire à distribuer des financements». Il souligne que les banques japonaises ont perdu leur capacité de prêter et qu'elles réduisent leur offre de crédit pour améliorer leur solvabilité et leurs ratios de capitalisation: dans ces conditions, la dépense publique se révèle inapte à stimuler la demande intérieure: l'argent distribué aux ménages est utilisé pour acheter les obligations que l'Etat émet pour financer ses déficits!

Si la relance budgétaire est inefficace, la relance monétaire est quant à elle très délicate. Le taux d'escompte est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995, ce qui laisse peu de marge pour une nouvelle réduction. La seule ouverture semble donc se situer du côté du taux de change, mais elle est étroite.

«La devise nippone est trop basse vis-à-vis du dollar, trop chère en comparaison de l'Asie du Sud-Est», estime M. de Boissieu. Le plongeon du won sud-coréen, du baht thaïlandais ou encore de la roupie indonésienne

États-Unis

La Fed laisse ses taux inchangés

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) a laissé ses taux inchangés hier comme s'y attendaient les marchés financiers, selon un porte-parole du comité qui se réunit toutes les six semaines. Le taux interbancaire au jour le jour sur les fonds fédéraux est à 5,5 % et n'a pas bougé depuis plus d'un an (mars 1997). La croissance américaine, quoique vigoureuse, ne montre toutefois pas encore de signes patents d'inflation, malgré un taux de chômage très bas qui peut provoquer des tensions sur les salaires. De plus, les conséquences de la crise asiatique sur l'économie américaine ne se sont pas encore pleinement fait sentir et de nombreux experts estiment que la croissance devrait se ralentir sur les prochains mois, freinée par l'augmentation du déficit commercial notamment vis-à-vis des pays asiatiques.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with columns: Volume (000), Ferme, Var. (S), Var. (%). Rows include XXM, XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, XCM:Mines et métaux, XCF:Produits forestiers, XCI:Bien d'Équipement, XCU:Services publics.

Table with columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Institutions financières, Mines et métaux, Pétrolières, Industrielles, Aériennes, Pâtes et papiers, Consommation, Immobiliaires, Transport, Pipelines, Services publics, Communications, Ventes au détail, Sociétés de gestion.

Table with columns: Indice général, Amisac, Amisac A, Amisac B, Amisac C, Amisac D, Amisac E, Amisac F, Amisac G, Amisac H, Amisac I, Amisac J, Amisac K, Amisac L, Amisac M, Amisac N, Amisac O, Amisac P, Amisac Q, Amisac R, Amisac S, Amisac T, Amisac U, Amisac V, Amisac W, Amisac X, Amisac Y, Amisac Z.

Table with columns: 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, Indice AMEX, S&P 500, NASDAQ.

Table with columns: Les plus actifs de Toronto, Compagnies, NOVA, ROGERS COMM INC B, SHERITT INTL CP, NELSON GOLD CO, BOMBARDIER INC B, LAIDLAW INC, BLACK SEA ENERGY, TRANSCADA, LIONS GATE, PETRO-CDA.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

MONTRÉAL

Table with columns: XXM, 3860,86, -8,27, Ferme, Var. (S), Var. (%).

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; j = compagnie junior à la Bourse de Montréal; p = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capitalisation; v = dividende variable; wf ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Table with columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Institutions financières, Mines et métaux, Pétrolières, Industrielles, Aériennes, Pâtes et papiers, Consommation, Immobiliaires, Transport, Pipelines, Services publics, Communications, Ventes au détail, Sociétés de gestion.

Table with columns: Les plus actifs de Toronto, Compagnies, NOVA, ROGERS COMM INC B, SHERITT INTL CP, NELSON GOLD CO, BOMBARDIER INC B, LAIDLAW INC, BLACK SEA ENERGY, TRANSCADA, LIONS GATE, PETRO-CDA.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

TORONTO

Table with columns: TSE 300, 7662,38, -21,64, Ferme, Var. (S), Var. (%).

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; j = compagnie junior à la Bourse de Montréal; p = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capitalisation; v = dividende variable; wf ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Table with columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Institutions financières, Mines et métaux, Pétrolières, Industrielles, Aériennes, Pâtes et papiers, Consommation, Immobiliaires, Transport, Pipelines, Services publics, Communications, Ventes au détail, Sociétés de gestion.

Table with columns: Les plus actifs de Toronto, Compagnies, NOVA, ROGERS COMM INC B, SHERITT INTL CP, NELSON GOLD CO, BOMBARDIER INC B, LAIDLAW INC, BLACK SEA ENERGY, TRANSCADA, LIONS GATE, PETRO-CDA.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

NEW YORK

Table with columns: Dow Jones, 9054,65, +3,74, Ferme, Var. (S), Var. (%).

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars américains. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; j = compagnie junior à la Bourse de Montréal; p = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capitalisation; v = dividende variable; wf ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Table with columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, Institutions financières, Mines et métaux, Pétrolières, Industrielles, Aériennes, Pâtes et papiers, Consommation, Immobiliaires, Transport, Pipelines, Services publics, Communications, Ventes au détail, Sociétés de gestion.

Table with columns: Les plus actifs de Toronto, Compagnies, NOVA, ROGERS COMM INC B, SHERITT INTL CP, NELSON GOLD CO, BOMBARDIER INC B, LAIDLAW INC, BLACK SEA ENERGY, TRANSCADA, LIONS GATE, PETRO-CDA.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

Table with columns: Les plus actifs de Montréal, Compagnies, SODISCO-HOWDEN, CGI GRP INC A, VIDEOFON GRPE, BOMBARDIER INC B, GEONOVA EXPLOR INC, BIOCHER PHARMA, COLERAINE MNG RES, REPAP ENTRA INC, METRO-RICHELIEU A, EXPLOGAS LTD.

DOLLAR

Table with columns: \$ canadien, 69,02¢ us, -0,02, Ferme, Var. (S), Var. (%).

OR

Table with columns: à New York, 298,70\$ us, -0,90, Ferme, Var. (S), Var. (%).

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

Table with columns: Titre, 52 dern. sem., Haut, Bas, Ventes C/B, Haut, Bas, Chl., Var. Rows include Alcan, Bell, Bombardier, etc.

DECISION-PLUS Séminaire d'information Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

chuté? Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table with columns: C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O-	37%
O+	24%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

Le football, expression de l'identité nationale

Paris (AFP) — Pour de nombreux pays d'Amérique latine ou d'Afrique, le football est un moyen précieux d'affirmation de l'identité nationale, comme en témoigne la popularité des *Lions indomptables* du Cameroun. Mais il joue parfois le même rôle pour des nations plus anciennes, en particulier lorsque leur prestige international est remis en cause.

Réunis récemment au colloque *Football et cultures* organisé par le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales et d'autres organismes venus du Brésil, d'Angleterre et d'Allemagne ont expliqué le rôle particulier qu'a joué et que joue encore, pour chacun de ces pays, le football dans l'expression du sentiment national.

Le «futebol» tient une grande place dans l'imaginaire collectif brésilien. Dès 1919, la Copa America (Coupe des nations d'Amérique du Sud) gagnée par l'équipe brésilienne avait polarisé toute la ville de Rio de Janeiro, et manifesté l'émergence d'un sentiment nationaliste que le football allait continuer de véhiculer, transcendant les différences de classes sociales.

Pour le professeur Sergio Leite Lopes, de l'université de Rio, c'est dans le mythe du stade du Maracana que s'est cristallisé ce sentiment national, dans le traumatisme qu'a été la défaite de la *Selecao*, devant 200 000 spectateurs, en finale de la Coupe du monde 1950 face à l'Uruguay. Les victoires remportées par le Brésil à l'étranger à

partir de 1958 sont d'autant plus associées à ce sentiment national qu'elles s'opposent à cette défaite.

Mais la construction du stade avait déjà valorisé les Brésiliens à leurs propres yeux. Mis en chantier en 1948 pour accueillir 155 000 personnes lors de la Coupe du monde, le Maracana a représenté un défi pour les ouvriers brésiliens et leur a permis de prouver au monde leur valeur, en inversant un stéréotype raciste qui associait alors le métissage à une certaine paresse.

Équipe nationale boudée

En Angleterre, l'équipe nationale a longtemps été boudée par les supporters, traditionnellement plus attachés à leur club. Ce n'est que pro-

gressivement, a expliqué le professeur Tony Mason, de l'université de Warwick, que la sélection a gagné sa place dans le cœur des Anglais, à partir de l'après-guerre, et plus encore après la victoire de l'Angleterre, sur ses terres, lors de la Coupe du monde de 1966.

Le sport, et le football en particulier, étaient alors perçus comme un moyen d'affirmer sur la scène mondiale une influence et un prestige que la Grande-Bretagne perdait sur le plan géopolitique.

Pour l'Allemagne enfin, la popularité du football est également très liée à l'histoire de l'après-guerre. Ce sport a permis de canaliser un immense besoin d'affirmation identitaire en République fédérale, alors que

l'exaltation du sentiment national était devenue un tabou.

Lorsque la RFA a remporté la Coupe du monde en 1954, les Allemands ont retrouvé une estime de soi qu'ils avaient perdue, a expliqué Albrecht Sonntag, professeur à l'École supérieure de commerce de Normandie. Les Allemands de l'Ouest, qui avaient besoin de se sentir «nation», ont alors trouvé deux exutoires ayant la bénédiction de la communauté internationale: la réussite économique et le football.

Aujourd'hui, l'Allemagne est en passe de perdre l'un de ses principaux symboles de réussite économique, le *deutschemark*. Reste à savoir si cela augure de grandes victoires sur le plan sportif...

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST
DEMI-FINALES
Saint Louis vs Detroit
Dimanche
St. Louis 3, Detroit 1
(Detroit mène 3-2)
Hier
Detroit à St. Louis
Demain
x-St. Louis à Detroit, CBC
x- si nécessaire

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff
	G	P		
Atlanta	32	13	.711	—
New York	20	19	.513	9
Philadelphie	20	21	.488	10
Montréal	15	27	.357	15 1/2
Floride	15	30	.333	17

	Section Centrale		Moy.	Diff
	G	P		
Houston	27	16	.628	—
Chicago	25	18	.581	2
Milwaukee	22	20	.524	4 1/2
St. Louis	21	21	.500	5 1/2
Cincinnati	21	22	.488	6
Pittsburgh	20	24	.455	7 1/2

	Section Ouest		Moy.	Diff
	G	P		
San Diego	29	14	.674	—
San Francisco	25	19	.568	4 1/2
Los Angeles	21	22	.488	8
Colorado	19	26	.422	11
Arizona	12	32	.273	17 1/2

Hier
Cincinnati à Mets (2)
Houston à Montréal
St. Louis à Philadelphie
San Diego à Pittsburgh
Los Angeles à Cubs
San Francisco à Milwaukee

Ce soir
Los Angeles à Cubs, 14h20.
San Diego à Pittsburgh, 2, 17h05.
Houston à Montréal, 19h05.
St. Louis à Philadelphie, 19h05.
Arizona en Floride, 19h05.
Cincinnati à Mets, 19h40.
Colorado à Atlanta, 19h40.
San Francisco à Milwaukee, 20h05.

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff
	G	P		
New York	28	9	.757	—
Boston	27	15	.643	3 1/2
Tampa Bay	20	22	.476	10 1/2
Baltimore	20	23	.465	11
Toronto	20	23	.465	11

	Section Centrale		Moy.	Diff
	G	P		
Cleveland	23	19	.548	—
Minnesota	18	24	.429	5
Chicago	17	24	.415	5 1/2
Detroit	15	24	.385	6 1/2
Kansas City	16	26	.381	7

	Section Ouest		Moy.	Diff
	G	P		
Texas	26	16	.619	—
Anaheim	21	21	.500	5
Seattle	21	22	.488	5 1/2
Oakland	19	23	.452	7

Hier
Tampa Bay à Toronto
White Sox à Boston
Baltimore à Yankees
Cleveland à Kansas City
Detroit à Minnesota
Seattle au Texas
Oakland à Anaheim

Ce soir
Tampa Bay à Toronto, 19h05.
Chicago White Sox à Boston, 19h05.
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h35.
Cleveland à Kansas City, 20h05.
Detroit au Minnesota, 20h05.
Seattle au Texas, 20h35.
Oakland à Anaheim, 22h35.

EN BREF

Gros sous à Lennox Lewis

Le champion poids lourd de la WBC Lennox Lewis a reçu une offre de 30 millions \$ US pour disputer cinq combats qui seront présentés par le réseau américain HBO, ont rapporté des journaux britanniques, hier.

L'offre a été faite la semaine dernière à Londres lors d'une rencontre entre les conseillers de Lewis et les dirigeants de HBO Seth Abraham et Lou Dibella. Lewis a jusqu'au 6 juin pour accepter l'entente, laquelle pourrait comprendre des combats contre Ray Mercer, Michael Moorer et James (Buster) Douglas.

Étoiles cubaines à New York

Une quarantaine d'étoiles du sport cubain se rendront fin juillet à New York pour participer aux VI^e Goodwill Games. Parmi les athlètes annoncés figurent Ana Fidelia Quirot, Javier Sotomayor et Yoelbis Quesada, respectivement champions du monde du 800 m, de la hauteur et du triple saut, ainsi que le boxeur Félix Savon, multiple champion du monde amateurs.

Ingemar Stenmark marque déposée

Le nom de l'un des plus grands skieurs de tous les temps, le Suédois Ingemar Stenmark, sera bientôt une marque déposée, annonce hier le quotidien financier suédois *Finans-Tidningen*. Le logo, un «S» représentant une piste de ski dans un cercle au-dessus du nom «Stenmark» en capitale, ornera des vêtements et des bâtons de ski, des vêtements de golf et des sacs de sport. Ingemar Stenmark, qui réside à Monaco, suit l'exemple de deux compatriotes célèbres, le joueur de tennis Bjorn Borg et le hockeyeur Borje Salming.

Victoire italienne au Giro

L'Italien Nicola Minali (Riso Scotti) a remporté, hier, la troisième étape du Tour d'Italie cycliste, qui emmenait les coureurs de Rapallo à Forte Dei Marmi (196 km). L'Ukrainien Sergueï Gontchar (Cantine Tollo) a ravi pour sa part le maillot rose de leader au Suisse Alex Zulle, le favori du *Giro*. La quatrième étape longue de 239 km se déroulera aujourd'hui entre Viareggio et Monte Argentario-Porto Santo Stefano.

Rafter éliminé

L'Australien Patrick Rafter, deuxième tête de série et finaliste l'an dernier, a subi la défaite dès la ronde initiale du tournoi Raiffeisen. Rafter s'est incliné devant le Zimbabwéen Byron Black 6-3, 6-4. Le Chilien Marcelo Rios, le favori, vainqueur du tournoi en 1996, s'est qualifié pour le deuxième tour en défaisant l'Australien Scott Draper en seulement 50 minutes 6-1, 6-3.

Thomas Muster a également enregistré des débuts victorieux, défaisant son compatriote autrichien Clemens Trimmelschlag 6-1, 7-5. L'Uruguayen Marcelo Filippini, tenant du titre, a éliminé une autre tête de série, le Français Guillaume Raoux, no 2, 6-2, 6-2.

Basuki, au 1^{er} tour

L'Indonésienne Yayuk Basuki a été la première tête de série à subir l'élimination à l'omnium de Strasbourg, s'inclinant devant la Russe Elena Likhovtseva 6-1, 7-6. La Sud-Africaine Mariana de Swardt, non classée et 81^e mondiale, a eu raison de la Slovaque Henrieta Nagyova, n^o 8, 3-6, 6-4, 6-2.

MONDIAL 1998

Dans le groupe C, la France n'a qu'un seul objectif

Paris (AFP) — L'équipe de France abordera avec une énorme ambition «sa» Coupe du monde. Devant leur public, les Bleus, demi-finalistes de l'Euro-96 en Angleterre, vont tenter de conquérir, pour la première fois, le Graal du football.

Le défi est de taille. Depuis la création de l'épreuve en 1930, les Français n'ont jamais atteint la finale, devant se contenter de la troisième place en 1958 et 1986, de la quatrième en 1982. De plus, les prétendants à la couronne mondiale n'ont jamais été aussi nombreux dans une compétition à 32 équipes qui s'annonce très relevée.

Aimé Jacquet ne s'est pas défaussé devant ses responsabilités et a annoncé haut et fort l'objectif: «La victoire et rien d'autre.»

Curieusement, il semble que l'on accorde plus de crédit aux chances de l'équipe de France à l'étranger que dans l'Hexagone, où les critiques n'ont jamais épargné le sélectionneur depuis son entrée en fonction.

Aimé Jacquet a-t-il les moyens de ses ambitions? Les Bleus peuvent compter sur une défense (Thuram-Desailly-Blanc-Lizarazu) extrêmement solide. Mais le sélectionneur devra trancher la délicate question du gardien de but, Lama et Barthez étant très proches l'un de l'autre.

Le secteur du milieu de terrain a également du répondant, en quantité et en qualité. Avec en premier lieu Zinedine Zidane, le bijou des Bleus, devenu à la Juventus de Turin un des vingt meilleurs joueurs au monde.

Reste l'attaque, le point faible. Le sélectionneur, malgré de nombreux essais, n'a pas trouvé la solution. A la différence des autres favoris du Mondial, l'équipe de France ne dispose pas de grosses pointures. Elle va se lancer dans la bataille avec des attaquants pour la plupart in-

expérimentés au plus haut niveau, exception faite de Djorkaeff, sorte de «neuf et demi».

Faire le jeu

Autre point d'interrogation, Aimé Jacquet s'est-il donné les moyens de gagner? A l'Euro, le système de jeu reposait sur un milieu à trois «récupérateurs» (Karembeu-Deschamps-Guérin), avec Zidane comme animateur et Djorkaeff près de la «pointe» (Dugarry).

Consent qu'il ne pouvait prétendre remporter la Coupe du monde avec ce schéma, le sélectionneur a changé, multipliant les formules, notamment au niveau des «couloirs», au cours de matchs amicaux qui n'ont pas vraiment motivé ses troupes. Au Mondial, il n'y aura plus que deux, voire un, récupérateur. Passage obligé pour une équipe qui devra, chez elle, faire le jeu et se montrer conquérante.

Depuis l'Euro, l'équipe de France, plutôt décevante, à l'image d'un Tournoi de France raté, n'a montré qu'en une seule occasion (contre l'Espagne), son vrai visage. C'est peu. Mais après une ultime préparation ou le sélectionneur a, enfin, pu travailler avec tout son monde durant 25 jours (sauf Deschamps, Zidane, Karembeu arrivés plus tardivement en raison de la finale de la Ligue des champions), on peut espérer que les Bleus se montrent à la hauteur des espérances de tout un pays.

A priori, le premier tour contre l'Afrique du Sud (12 juin à Marseille), l'Arabie Saoudite (18 juin au stade de France) et le Danemark (24 juin à Lyon) ne devrait pas poser trop de problèmes. Mais il leur faudra être au top niveau dès les huitièmes de finale pour franchir l'obstacle (en principe l'Espagne ou le Nigeria) qui se profile à l'horizon.

Sélectionneur français

Le défi d'une vie

Paris (AFP) — Professionnalisme, rigueur, modestie, autant d'adjectifs qui collent bien au sélectionneur de l'équipe de France, Aimé Jacquet.

Son bilan se passe de commentaires: en 43 matchs disputés sous son ère commencée au lendemain de la catastrophe élimination du Mondial 94, les Bleus ont gagné à 26 reprises, fait 14 nuls et été battus seulement trois fois. Des chiffres impressionnants qu'aucun sélectionneur français n'avait obtenu avant lui et qui auraient dû lui valoir la reconnaissance de l'opinion publique. Il a dû, pour le moment, se contenter de celle-ci plus importante à ses yeux — des entraîneurs des clubs français qui ont toujours loué son grand professionnalisme.

Depuis quatre ans, Jacquet n'a en effet pas été épargné par certaines critiques lui reprochant son manque de charisme, ses choix tactiques et le manque de panache de l'équipe de France.

Le sélectionneur, ancien élève de Jean Snella et Albert Batteux, est toujours resté fidèle à ses principes et à ses idées, mais a su évoluer depuis l'Euro-96 où l'équipe de France atteignit tout de même les demi-finales. Pour le Mondial, il a annoncé une équipe conquérante dont le seul objectif sera la victoire finale. En cas d'échec, il sait qu'aucun cadeau ne lui sera fait, mais l'homme a appris à se blinder au fil des années.

Un succès des Bleus le 12 juillet viendrait couronner une belle carrière de joueur (à Saint-Etienne et Lyon) d'abord, puis d'entraîneur (Lyon, Bordeaux, Montpellier, Nancy et direction technique nationale depuis 1992). Aimé Jacquet quitterait alors ses fonctions avec le sentiment du devoir plus qu'accompli.

GP de Monaco de F1

Panis: «Un circuit de pilotes»

Paris (AFP) — Ils ne sont que quatre pilotes à avoir remporté le GP de Monaco de F1 ces quatorze dernières années: Alain Prost (1984, 1985, 1986, 1988), Ayrton Senna (1987, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993), Michael Schumacher (1994, 1995 et 1997) et Olivier Panis (1996). Le seul à ne pas avoir (encore) été sacré champion du monde.

Le Français est fier de se retrouver en aussi «prestigieuse» compagnie. Cette victoire à Monaco, la seule à ce jour pour Panis, n'en prend que plus de relief.

Le talent du pilote?

Cela signifie-t-il que l'épreuve de Monaco récompense avant tout le talent du pilote?

R: «Le fait que Prost, Senna et Schumacher aient monopolisé les victoires prouve que Monaco est avant tout un circuit de pilotes.

«Le seul du Championnat où la part de l'homme l'emporte sur celle de sa monoplace. D'abord, il faut aimer Monaco. Ensuite, il faut avoir confiance en soi, atteindre presque un état euphorique pour jongler avec une F1 au ras des rails pendant deux heures. Cet état, je l'ai connu en 1996. Ma Ligier valait mieux que la 14^e place sur la grille. Le dimanche

matin, j'ai signé le meilleur temps des derniers essais libres. Ensuite, tout s'est enchaîné.

«La pluie, des abandons, des dépassements: sur Brundle, Hakkinen, Herbert, Irvine puis Coulthard lors du ravitaillement. A Monaco, chaque dépassement est une aventure. Mais je sentais ce jour-là que rien ne pouvait m'arriver. Même quand Irvine m'a fermé la porte. Je suis allé au contact jusqu'il le cherchait. Et, je suis passé.»

Un tour de qualification à Monaco est-il un moment très spécial pour un pilote?

R: «Oui! Une minute et vingt secondes de violence pure, de concentration totale, entre deux rangées de rails et sans un instant de répit. Si la vitesse moyenne au tour n'est pas élevée (155 km/h), au volant, l'impression de vitesse est décuplée par l'étroitesse de la piste et la proximité des rails.

«Et le virage le plus rapide du Championnat est à Monaco, la courbe du tunnel. Aucun pilote ne peut prétendre avoir réalisé le tour parfait. Il y a trop de bosses, de dévers, de virages qui se succèdent. Vous commettez forcément une faute.

«Un pilote sort mentalement épuisé d'une séance de qualification à Monaco.»

LE DEVOIR et le théâtre...

Abonnez-vous au Devoir et obtenez 2 billets gratuits, d'une valeur de 22,79 \$ pour la pièce de théâtre

Los Mansardinos

présentée à l'Agora de la danse dans le cadre des Coups de théâtre le 31 mai 1998 pour enfants de 9 ans et plus

Abonnement de 52 semaines du lundi au samedi payé d'avance 223,70 \$ (taxes incluses)

une association incontournable...

Abonnements: (514) 985-3355 1-800-463-7559

LE DEVOIR

LE MONDE

Nucléarisation du sous-continent

La tension monte entre l'Inde et le Pakistan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Islamabad — Une sévère mise en garde de l'Inde au Pakistan à propos du Cachemire a accru hier la tension déjà vive entre les deux pays à la suite des essais nucléaires indiens.

«Nous ne pouvons ignorer ces menaces», a affirmé le premier ministre Nawaz Sharif, après des déclarations de responsables nationalistes hindous au pouvoir à New Delhi sur la nécessité d'adopter une position plus dure sur le conflit cachemirien. Le Pakistan va prendre «très au sérieux cette menace indienne», a poursuivi M. Sharif.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères avait averti un peu plus tôt que «toute mésaventure indienne s'attirerait une réponse rapide et significative» de la part du Pakistan. Le porte-parole a aussi demandé au monde de prendre note des menaces indiennes.

Krishnan Lal Sharma, porte-parole du BJP (Parti indien du peuple) qui dirige le gouvernement de coalition indien, a affirmé que le temps était venu «pour le gouvernement d'adopter une position ferme et de stopper les efforts pakistanais» au Cachemire. «Nous ne tolérerons plus d'interférence dans la vallée» du Cachemire, a renchérit le ministre des Affaires parlementaires Madan Lal Khurana.

L'Inde a rappelé son ambassadeur à Pékin pour consultations

Lundi, le numéro deux du gouvernement, le ministre de l'Intérieur Lal Krishna Advani, avait déjà déclaré que le Pakistan devait reconnaître qu'il y avait eu «un changement de la situation géostratégique dans la région et dans le monde» avec les essais nucléaires indiens, et qu'il devait «revenir sur sa politique anti-indienne, spécialement concernant le Cachemire».

Le Cachemire est une région himalayenne à majorité musulmane dont les deux pays se disputent encore la souveraineté. Les deux pays se sont déjà affrontés lors de deux guerres à son sujet, en 1947 au moment de la partition et de l'indépendance et en 1965. L'Inde accuse le Pakistan de soutenir une guérilla séparatiste musulmane qui a fait plus de 20 000 morts au Cachemire indien depuis 1989. Islamabad le dément et affirme soutenir la volonté des Cachemiris de choisir leur avenir par un référendum prévu par des résolutions de Nations unies.

Interrogé sur le point de savoir quand le Pakistan allait procéder à un essai nucléaire pour répondre à la série de tests indiens la semaine passée, M. Sharif a répondu: «Qui ignore que nous avons la capacité nucléaire?».

Entretiens sino-pakistanaïsi

Les entretiens sino-pakistanaïsi sur les essais nucléaires indiens ont pris fin hier avec une mise en garde de la Chine contre une course aux armements en Asie, Pékin condamnant implicitement à l'avance un possible essai nucléaire pakistanais.

Le secrétaire général du ministère pakistanais des Affaires étrangères, Shamshad Ahmed, a quitté Pékin après deux jours de pourparlers avec les hauts responsables de la diplomatie chinoise, notamment le ministre des Affaires étrangères Tang Jiaxuan. Le porte-parole du ministère, Zhu Bangzao, a qualifié de «consultations régulières» les discussions avec le numéro trois de la diplomatie pakistanaïsi.

Dimanche, l'agence de presse pakistanaïse Associated Press of Pakistan avait cependant indiqué que la rencontre serait consacrée à la réponse qu'Islamabad compte apporter aux essais nucléaires indiens.

Interrogé sur l'attitude de la Chine vis-à-vis d'un éventuel essai nucléaire pakistanais, le porte-parole a répété la ferme opposition de Pékin à une course aux armements nucléaires en Asie du Sud. «La communauté internationale doit se consacrer à l'adoption d'une position ferme et définitive contre l'Inde et obliger l'Inde à abandonner son programme nucléaire afin d'améliorer la sécurité du Pakistan et des autres pays du sous-continent», a déclaré Zhu Bangzao. «Depuis que la Chine possède l'arme nucléaire, nous avons toujours été en faveur de l'interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires. Cette position n'a pas changé», a-t-il ajouté.

La Chine a mené son dernier essai nucléaire en juillet 1996 et a signé le traité d'interdiction de ces essais dans les mois qui ont suivi. Le porte-parole a par ailleurs réfuté les déclarations du ministre indien de la Défense, George Fernandes, qui a une nouvelle fois accusé la Chine lundi de représenter pour l'Inde une menace supérieure au Pakistan.

L'Inde a décidé de rappeler son ambassadeur à Pékin pour consultations à la suite de la polémique entre les deux pays sur les essais nucléaires indiens, a-t-on annoncé hier de source officielle.

L'ambassadeur, M. Vijay Nambiar, reviendra à New Delhi aujourd'hui pour des «consultations urgentes», a précisé le ministère des Affaires étrangères. Ces consultations se tiendront dans le contexte des essais nucléaires de la semaine dernière, a ajouté un porte-parole du ministère.

Puissance nucléaire elle-même, la Chine a vivement critiqué les cinq récents essais nucléaires indiens.

La France adoptera la semaine de 35 heures

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La France va réduire dès l'an 2000 le temps de travail hebdomadaire de 39 à 35 heures, alors que les syndicats sont partagés sur cette disposition et que les chefs d'entreprises y voient une contrainte supplémentaire dans la course à la compétitivité.

En adoptant définitivement hier cette loi-cadre au Parlement, la majorité de gauche, au pouvoir depuis juin 1997, entend donner un vigoureux coup de pouce à l'emploi. Le chômage touche près de trois millions de personnes en France, soit 12 % de la population active du pays.

Cette réduction du temps de travail sera obligatoire à compter de l'an 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et de l'an 2002 pour celles de moins de 20 salariés. Elle devrait concerner 15 millions de salariés du secteur privé. Des aides de l'Etat sont prévues pour inciter les entreprises à conclure des accords avant l'an 2000. Pour 1998, ces aides s'élevaient à plus de trois milliards de francs (500 millions de dollars) et 7 milliards de francs (1,25 milliard de dollars) seraient programmés pour 1999.

Si la droite affirme haut et fort, tout comme le patronat, que cette réforme n'aura aucun effet sur l'emploi, le gouvernement pense qu'elle permettra de créer entre 210 000 à 280 000 emplois. Différentes estimations d'économistes vont jusqu'à parler de la création de 700 000 nouveaux postes de travail sur cinq ans, alors que d'autres affirment qu'il faut s'attendre à la disparition de 20 000 emplois, avec à la clé des rigidités nouvelles sur le marché du travail.

Dérégulations à la loi Helms-Burton

Paris et La Havane critiquent le compromis

L'Union européenne et les États-Unis ont conclu lundi un compromis en vertu duquel des entreprises européennes pourraient échapper aux sanctions américaines contre les investissements étrangers à Cuba.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le président cubain Fidel Castro a appelé hier à Genève l'Union européenne à ne pas conclure d'accord sur le dos de Cuba avec les États-Unis à propos de la mise en oeuvre de la loi extraterritoriale américaine Helms-Burton.

«Tout différend entre les États-Unis et l'Union européenne à cause de cette loi ne doit pas se résoudre sur le dos de Cuba. Ce serait un déshonneur impensable pour l'Europe», a déclaré Fidel Castro devant les membres de l'Organisation mondiale du commerce, à l'occasion du 50^e anniversaire du système commercial multilatéral.

«Les accords annoncés hier à Londres sont confus, contradictoires, menaçants pour beaucoup de pays et dépourvus d'éthique», a estimé M. Castro.

L'Union européenne et les États-Unis ont conclu lundi un compromis qui prévoit la

possibilité que les entreprises européennes puissent échapper aux sanctions américaines contre les investissements étrangers à Cuba liés à des biens américains expropriés par le régime castriste.

La France est opposée à cet accord de principe qui prévoit également des dérogations à la mise en oeuvre de la loi D'Amato, a indiqué hier une source gouvernementale française.

La France juge que le compromis, qui prévoit des dérogations pour les entreprises européennes investissant en Libye, en Iran (D'Amato) ou à Cuba (Helms-Burton) dans l'application des sanctions prévues par ces législations, n'est pas équilibré et pose des questions de principe, selon cette source.

Cependant l'accord sur la loi Helms-Burton, qui concerne les investissements dans des biens américains expropriés par le régime castriste à Cuba, «nous savons à quoi nous nous engageons mais nous ne savons pas

ce que nous aurons», a souligné cette source.

Le compromis UE-USA prévoit que les dérogations accordées aux entreprises européennes dans l'application de sanctions seront en effet décidées soit par le Congrès soit par l'exécutif américain, fait-on valoir de sources françaises.

Mais plus grave encore, l'accord remet en cause le principe de la non-rétroactivité en droit, puisque que le texte pourrait s'appliquer à des expropriations réalisées dans les années 60, bien avant la date de l'accord UE-USA, selon la même source.

Un rapport avec l'AMI?

La France craint en outre que cet accord euro-américain ne soit versé aux négociations de l'Accord multilatéral sur l'investissement, (AMI) qui se déroule dans le cadre de l'OCDE, au chapitre des atteintes à l'investissement, notamment les expropriations.

Sur le fond, la France estime que le fait de négocier des aménagements à l'application de lois extraterritoriales revient à accepter le principe. Or «on peut transiger sur les modalités mais pas sur les principes».

Toujours selon cette source, plusieurs pays de l'Union européenne ont émis des doutes sur le compromis négocié par la Commission européenne et la présidence britannique de l'UE avec les Américains. La France fera part de ses «fortes réserves lundi à Bruxelles lors d'un conseil des ministres des 15 pays de l'UE». Or, il faut l'unanimité sur cette question pour que le compromis soit officiellement avalisé.

La loi Helms-Burton prévoyait que les personnes ou entreprises «trafiquant» avec des biens américains confisqués à Cuba ne puissent obtenir de visas pour les États-Unis. Le compromis prévoit une concertation entre l'UE et les États-Unis sur le caractère illégal des expropriations.

La loi D'Amato visait à sanctionner les entreprises investissant plus de 40 millions par an dans le secteur des hydrocarbures en Iran et en Libye, deux pays accusés par les Américains de soutenir des activités terroristes. L'accord UE-USA prévoit que des entreprises européennes pourront échapper aux sanctions, notamment la française Total qui a signé un contrat de deux milliards de dollars en 1992 en Iran.

L'opposition indonésienne

Une nébuleuse de néophytes rêvant de «souveraineté populaire»

JEAN-CLAUDE POMONTI
LE MONDE

Jakarta — «Notre problème est la génération des trente-quarante ans. Les jeunes s'organisent et les vieux ont connu autre chose. Les adultes n'ont connu que le système Suharto.» Arifin Panigoro en conclut que «changer le système politique peut prendre quatre ou cinq années difficiles. Nous devons donc organiser une transition en compagnie de l'armée avant d'adopter un nouveau système politique et procéder à des élections».

Étudiant de la génération de 1965, qui a donc vécu le terrible traumatisme traversé par l'Indonésie à l'époque, Arifin Panigoro est aujourd'hui l'animateur du «Majelis Amanat Rakyat» ou MAR, traduit brièvement par Conseil du peuple, créé la semaine dernière par Amien Rais, le président modéré de l'influente Muhammadiyah. Son QG est installé dans une spacieuse villa de Kebayoran Baru, banlieue résidentielle de Jakarta, où l'on semble surtout, en fin d'après-midi, commenter les développements de la journée.

Le MAR, explique Arifin, est le fruit d'une «initiative spontanée», qui a trouvé son complément avec un «Forum Kerja Indonesia», forum formé dans la foulée pour regrouper des personnalités venues de divers horizons et dont les parrains sont, outre Amien Rais, Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno, et Abdurrahman Wahid, président d'une autre puissante association musulmane, le Nahdlatul Ulama. «La première organisation assure, en quelque sorte, un rôle de contrôle et la seconde est chargée de l'action», dit-il.

Dans un pays où la vie politique a été strictement réglementée pendant plus de trente ans — et toute opposition découragée — recréer des structures politiques est une rude affaire. Sous Suharto, les trois partis autorisés ont été souvent manipulés par le pouvoir. La notion même d'opposition était rejetée. En 1996, l'armée a organisé un Congrès du PDI, le Parti démocrate indonésien, pour en chasser de la direction, en son absence, Megawati Sukarnoputri, jugée trop indépendante. Quelques semaines plus tard, le 27 juillet, les partisans de la fille de feu Sukarno ont été brutalement chassés du QG du PDI à Djakarta.

Autorité morale

Le mouvement d'opposition à Suharto, à l'occasion de l'effondrement de l'économie, s'est donc amorcé sur les campus universitaires en février, dans l'improvisation et l'amertume. Aucun nom, même à ce jour, n'est devenu le symbole de ces mouvements au départ très fractionnés, dont les directions quasi anonymes se sont élaborées au fil des semaines et ont noué le contact par l'intermédiaire d'Internet et du téléphone portable. Leur coordination, à ce jour, demeure légère.

Les figures de l'opposition sont, au départ, des dirigeants d'organisations socio-religieuses, comme la Muhammadiyah et le Nahdlatul Ulama. Ils sont connus et disposent d'une autorité morale. Megawati est, en fait, la seule personnalité de l'opposition à avoir fait une carrière politique proprement dite. Autour d'eux, on retrouve l'éventail typique dans les régimes où les gens sont interdits de politique: hommes d'affaires, universitaires, généraux retraités ou anciens ministres, consultants, économistes, dirigeants d'associations non gouvernementales.

Arifin Panigoro est un homme d'affaires à la tête du groupe Medco, six mille employés et 250 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel, réalisé notamment dans l'exploration et l'exploitation pétrolière. «L'Indonésie, dit-il en sou-



DAVID GRAY REUTERS

Hier devant le Parlement indonésien

riant, n'est pas un pays riche. Elle est riche seulement en ressources naturelles. Si nous changeons de gouvernement, nous ne voyagerons pas en première classe.» Nasruddin Madjid, un entrepreneur en bâtiment, précise que le Forum, dont il est un membre actif, et le Conseil du peuple bénéficieront du concours de «trois ou quatre autres organisations à créer rapidement».

Alors que ces politiciens improvisés auraient besoin de temps pour élaborer des structures politiques, l'histoire s'accélère, ce qui répond à leurs vœux, y compris pour des raisons de sécurité. Ils souhaiteraient éviter un baroud d'honneur de Suharto, ce qui explique la cohabitation acceptée avec les militaires pendant quelques années. «Nous devons opérer le changement dans la souplesse», dit Arifin, qui demeure en contact avec plusieurs membres du gouvernement. L'opposition est unanime pour condamner la violence ou le sentiment antichinois et afficher l'union entre ethnies et religions.

Ces néophytes de la politique n'ont pas pour autant de programme précis. Ils vivent le début d'une histoire sur fond de crise économique et politique qui laisse une large place à l'improvisation. Les risques de désordres sociaux, et même celui d'un renouvellement des émeutes de la semaine dernière, sont présents dans tous les esprits. «Jusqu'ici, poursuit Arifin, notre démarche est, au fond, plus morale que politique. Nous voulons nous débarrasser de l'injustice, de l'af-fairisme, de la corruption et rétablir la souveraineté populaire.» Organiser cette souveraineté fait apparemment partie du chapitre suivant.

RWANDA

Un général français s'en prend à Dallaire

REUTERS

Paris — La communauté internationale aurait pu empêcher le génocide de 1994 au Rwanda si elle n'avait pas fait preuve d'autant de lâcheté, a déclaré hier le général Christian Quesnot, ancien conseiller militaire de François Mitterrand, à la commission d'enquête de l'Assemblée sur ce drame. «J'avais le sentiment [...] que la communauté internationale, si elle avait fait preuve de moins de lâcheté, aurait été en mesure d'arrêter les massacres que tout le monde sentait venir», a dit le général Quesnot, aujourd'hui à la retraite. Il a été chef d'état-major particulier de la présidence de la République française de 1991 à 1995.

Devant les députés membres de la commission d'enquête, il a évoqué le rôle du général canadien Roméo Dallaire, qui commandait la force de l'ONU au Rwanda, sans mentionner son grade, signe apparent du peu d'estime qu'il semble lui porter. «Il y avait sur place la MINUAR de monsieur Dallaire qui avait 2500 hommes. Ce n'était pas exactement leur mandat [d'intervenir] mais — et je vais peut-être vous choquer — l'honneur d'un militaire c'est de savoir désobéir. [...] Il aurait peut-être été vivé après mais mon sentiment est qu'avec 2500 hommes décidés on pouvait arrêter les massacres», a-t-il dit.

L'ONU a décidé d'évacuer les casques bleus du Rwanda

lorsque les massacres ont commencé, en avril 1994. Dix Casques bleus belges venaient d'être tués par les extrémistes hutus. Le génocide allait coûter la vie à environ 800 000 Tutsis et Hutus modérés.

Le général Quesnot a déclaré avoir dû batailler dur pour convaincre le président Mitterrand d'envoyer 500 soldats français sur place pour tenter de stopper les massacres, avec l'opération Turquoise, en juin. «Le président hésitait, moi j'étais sûr de la conviction», a ajouté le général Quesnot, la voix cassée par l'émotion. «On ne peut pas laisser massacrer les gens. Je ne suis pas le seul à avoir emporté sa conviction: je pense que les ONG ont joué un rôle important».

Il a précisé que, si le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Alain Juppé, était plutôt favorable à une intervention, son collègue de la Défense, François Léotard, et le premier ministre Edouard Balladur se montraient «un peu plus réticents». «C'est à l'honneur de la France et des armées françaises d'avoir fait Turquoise seuls contre tous, parce que le silence de la communauté internationale a été assourdissant», a-t-il dit, après avoir rappelé les réticences des autres pays. «Turquoise était absolument sans ambiguïté, c'était une intervention sans autre but qu'humanitaire», a-t-il ajouté, démentant que la France ait alors tenté une ultime manœuvre pour empêcher la prise du pouvoir par les rebelles du FPR.

EN BREF

Mandela plaide pour le Sud

Genève (AFP) — Le président sud-africain Nelson Mandela a plaidé hier devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour que les pays du Sud bénéficient de l'enrichissement provoqué par la mondialisation des échanges. «Les économies puissantes doivent cesser d'appliquer des mesures unilatérales et les pays en développement doivent négocier leurs besoins particuliers», a-t-il dit devant des dirigeants internationaux réunis pour les 50 ans des accords du GATT, le prédecesseur de l'OMC. Le président Mandela a été applaudi lorsqu'il a fait son entrée au Palais des Nations de l'ONU en compagnie du président cubain Fidel Castro qui avait condamné auparavant la politique commerciale des États-Unis. De nombreux pays du Sud sont concurrentiels en matière d'agriculture, de textile et, de plus en plus, dans la production de biens manufacturés, a dit le président sud-africain. «Si l'OMC est utilisée pour défendre les schémas actuels de production, elle échouera», a-t-il averti. Les pays pauvres ne doivent pas de leur côté refuser de discuter de questions comme les conditions de travail, les normes sociales et l'environnement.

Hilary fait don d'un prix

(Le Devoir) — Hilary Clinton, épouse du président des États-Unis, vient de recevoir à Genève le prix de la Fondation des Emirats unis pour la santé, doté d'une bourse de 40 000 \$.

A sa demande, cette somme sera versée à un projet sur la maternité sans risque, en cours dans l'hôpital régional de Kigoma, en Tanzanie. Depuis 1987 existe à Kigoma un programme d'amélioration des soins aux futures mères et de réduction des risques de mortalité maternelle. Le taux de mortalité maternelle y était de 850 autour de 1985; huit ans plus tard, il n'était plus que de 275. Plusieurs organismes dont l'Organisation mondiale de la santé, ont proclamé en avril, à Washington, l'année mondiale de la maternité sans risque. L'ACDI, à sa manière, contribue à un programme de neuf ans, par exemple, dans quatre pays latino-américains où l'on a déjà réussi à réduire de moitié les taux de mortalité maternelle.

Infirmières grâciées

Londres (AFP) — Deux infirmières britanniques, détenues en Arabie Saoudite pour le meurtre présumé d'une collègue, vont être libérées grâce à un pardon accordé par le roi Fahd, a indiqué hier à Londres l'ambassade d'Arabie Saoudite. Les deux femmes devraient être de retour en Grande-Bretagne d'ici deux jours, a indiqué l'ambassadeur saoudien à Londres, Ghazi al-Gossabi dans un communiqué. Deborah Parry, 40 ans et Lucille McLauchlan, 32 ans, sont accusées du meurtre d'une collègue australienne Yvonne Gilford, à Dahrnan en décembre 1996. Elles étaient incarcérées à la prison de Dammam depuis décembre 1996. Lucille McLauchlan a été condamnée en 1997 pour complicité de meurtre à huit ans de prison, alors que le verdict contre sa complice présumée n'a pas été prononcé.

15 ans de prison pour un opposant congolais

Kinshasa (AFP) — L'opposant congolais Joseph Olenghankoy a été condamné hier après-midi à 15 ans de prison par la justice militaire siégeant à Lubumbashi, dans le sud-est de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), rapportent des témoins présents à l'audience. M. Arthur Zahidi Ngoma, un autre opposant jugé comme M. Olenghankoy pour «atteinte à la sûreté de l'Etat» a lui été condamné à 12 mois de prison avec sursis, selon les mêmes sources. Un ancien conseiller du président Laurent-Désiré Kabila en matière de sécurité, le commandant Masasu, poursuivi en outre pour «trahison» et constitution de «milices privées» lors du même procès, s'est vu infliger une peine de 20 ans de réclusion. Les trois hommes s'étaient évadés en avril de la prison de haute sécurité de Bulwou, dans le Katanga, où ils étaient détenus depuis la fin 1997. Les trois hommes avaient été leurs procès, début mai.

L'horreur en Sierra Leone

Freetown (AFP) — L'horreur gagne le nord de la Sierra Leone où 150 civils atrocement mutilés ont été admis à l'hôpital de Makeni (140 km au nord-est de Freetown), a affirmé hier à l'AFP un correspondant de la radio nationale. «C'est un spectacle épouvantable. Les victimes souffrent de nombreuses blessures: amputation des deux bras, profondes lacerations à la poitrine et au visage. Beaucoup ont les doigts coupés», a déclaré ce journaliste, selon lesquels ces blessés viennent de sept villages des districts de Bombali et Toli. Ces blessés attribuent les attaques aux partisans de la junte chassée de Freetown en février dernier par l'ECOMOG, la force ouest-africaine, qui poursuit son avancée jusqu'aux confins est du pays et aurait désormais le contrôle de la région diamantifère de Kono. Les combattants en déroute, dissimulés, refluent désormais vers le nord et le centre, où ils se livrent à des atrocités sur les civils.

• LE MONDE •

Éthiopie-Érythrée: médiations pour calmer le jeu

AGENCE FRANCE-PRESSE

Addis-Abeba — L'Éthiopie a haussé le ton hier vis-à-vis de l'Érythrée en parlant pour la première fois de «guerre» alors que la peur de voir le conflit dégénérer en affrontement ouvert a suscité une troisième médiation menée par l'homme fort du Rwanda, Paul Kagame.

L'Érythrée a décliné la semaine dernière une «guerre d'agression» contre l'Éthiopie, a dit hier le ministre des Affaires étrangères Seyoum Mesfin. Les deux pays ont

massé des troupes, incluant des blindés, de part et d'autre de la frontière. Devant le corps diplomatique réuni à Addis-Abeba, il a affirmé qu'il n'y aura pas de négociations avant le retrait «inconditionnel» des forces d'Asmara du nord de l'Éthiopie, accusant l'Érythrée de «duplicité» après une «flagrante violation de la souveraineté éthiopienne et des lois internationales».

Cette escalade verbale intervient au moment où le vice-président rwandais Paul Kagame a entamé à son tour une médiation entre les deux pays. L'homme fort du Rwanda

était lundi à Addis-Abeba après avoir reçu le président érythrien Issaias Afewerki vendredi à Kigali. Il est le troisième personnalité à tenter de désamorcer un conflit armé entre Asmara et Addis-Abeba qui finirait de déstabiliser la corne de l'Afrique en proie aux crises somalienne et soudanaise.

Il a été précédé par le président djiboutien Hassan Gouled Aptidon et la secrétaire d'État américaine aux affaires Africaines Susan Rice, qui poursuit sa navette entre les deux pays, considérés comme des alliés des États-Unis dans la région.

«La tournée du président Gouled a contribué à l'arrêt de l'escalade et a permis de créer un climat propice au dialogue», a indiqué hier un communiqué du service de presse de la présidence djiboutienne. «Les consultations se poursuivent mais malheureusement, je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous annoncer», a déclaré Seyoum Mesfin, en réponse à un ambassadeur. «Pour que la négociation commence, il n'y a pas d'autre solution qu'un retour au status quo ante l'invasion à Badme et ses environs qui ont toujours fait partie de l'Éthiopie», a poursuivi le ministre.

EN BREF

Les taliban quittent la table

Genève (AFP) — Les taliban ont informé l'ONU qu'ils «avaient décidé d'abandonner» le processus de paix en cours, a annoncé l'ONU hier. Cette décision a été transmise dimanche par des dirigeants taliban à Kandahar à une délégation de l'ONU en mission en Afghanistan, a précisé Juan Carlos Brandt, porte-parole de l'ONU, lors d'un point de presse. Les dirigeants taliban ont affirmé que l'opposition nordiste «avait refusé de coopérer» au processus de paix, a-t-il dit. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a lancé un appel aux taliban pour qu'ils reconsidèrent leur position. Il «appelle les deux parties à honorer leurs engagements passés à ne pas lancer de nouvelles offensives militaires», selon un communiqué.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDUEL Achat-vente-échange
- 100 Visites libres
- 101 Propriétés à vendre
- 103 Condominiums et co-propriétés
- 105 Propriétés à revenus
- 115 Extérieur de Montréal
- 120 Laurentides
- 121 Cantons de l'Est
- 125 Hors-frontières
- 130 Maisons de campagne
- 132 Chalets
- 134 Terres-fermes
- 135 Terrains
- 150 Transactions diverses
- 151 Services immobiliers
- Location
- 160 App. et log. à louer
- 164 Condominiums à louer
- 165 Propriétés à louer
- 175 Maisons de campagne à louer
- 176 Chalets à louer
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange
- 201 Propriétés commerciales
- 203 Propriétés industrielles
- 205 Espaces commerciaux
- 210 Commerces à vendre
- 220 Entrepôt (Vente-location)
- 230 Gestion immobilière
- Location
- 251 Bureaux à louer
- 259 Espaces comm. et ind. à louer
- 275 Locaux à louer
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 301 Oeuvres d'art
- 303 Antiquités
- 313 Ordinateurs
- 314 Bureautique
- 315 Téléphonie
- 318 Mobilier de bureau et acc.
- 320 Ameublement
- 335 Bois de foyer
- 350 Animaux
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOIS
- 401 Postes cadre et professionnel
- 402 Éducation
- 405 Santé + serv. communautaires
- 408 Secteur culturel
- 410 Bureaux
- 415 Secteur informatique
- 420 Secteur vente
- 435 Restaurants et hôtellerie
- 440 Services domestiques
- 445 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 501 Occasions d'affaires
- 508 Services financiers
- 510 Comptabilité
- 512 Déclaration d'impôts
- 515 Informatique et bureautique
- 520 Préparation de C.V.
- 522 Traitement de texte
- 523 Traduction, rédaction
- 529 Services professionnels
- 530 Cours
- 540 Santé
- 542 Psychothérapie
- 543 Psychothérapie
- 544 Croissance personnelle
- 550 Voyages
- 555 Garderie
- 560 Entretien, rénovation
- 564 Décoration intérieure
- 570 Terrassement, paysagistes
- 605 Déménagement
- 600 • 699 VÉHICULES
- 605 Bateaux, yachts, voiliers
- 695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

A SARAGUAY, moderne, 4 c.c., foyer ouvert sur salon/s. à manger, près écoles. 359.000\$. 331-4864.

BORD DE L'EAU VAUDREUIL SUR LE LAC
Cottage 1300 p.c., 2 c.c., 2 s/bain, garage double, gr. fenêtres panoramiques. Vue imprenable Lac Deux Montagnes. Plusieurs arbres matures dont pommier. Gazebo bois, pavé uni, mouillage bateau. Aubaine! 285.000\$. Marc Tremblay, prop. 697-1237 p. 303.

MIRABEL/ST-AUGUSTIN
Constr. '92. Terrain 8200 p.c. clôture, aménagé, pavé uni. Maison 52' façade X 40' avec garage, 4 ch. c., 3 s/bain, s/sol fini, 2 portes patio, tr. éclairé. Beaucoup d'extra. 180.000\$. 475-6205.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

CHARLEVOIX, Baie-St-Paul, Riv. à Saumon (Le Bras). Camp de pêche hivier/été. 2 c.c., foyer, 4 acres. 109.000\$. (418)435-3532.

CUSHING, Qc. petit coin de paradis, grande maison rustique, briques rouge, guest house, atelier, acc. riv. Outaouais, 55000 pi., 1 hr. de Mtl. 163.000\$ 562-2099.

VICTORIEUSE 1920
Région St-Hyacinthe, entièrement restaurée d'époque. 11 pièces, grande galerie, terrain 35.000 pi. ca., gar. double. Bâtiment exceptionnel! Paru dans «Les idées de ma maison». (514)794-2467.

132 CHALETS

ADJ. ST-DONAT
Bord lac, ruisseau adj., meublé, 3 c.c., foyer, 25.610 p.c., 89.000\$ 339-1047.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

L'ANNONCIATION, 330 acres avec lac naturel, prêt à développer. 345.000\$. 623-3961.

141 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

PRES CEGEP VIEUX-MTL Magasin à louer, idéal librairie, café ou bureau professionnel. Immeuble commercial à vendre, éval. 420.000\$ ou à échanger pour rés. à Mtl. Pas d'agent. 682-7418.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

2516 COTE STE-CATHERINE
Haut duplex, gr. 7 1/2, pr. hôpitaux + U. de M. Libre juillet. 737-8633.

AHUNTSIC Secteur tranquille, haut duplex ensoleillé, 6 1/2, 5 pièces fermées, non-chauffé, entr. lav/séch., 2 balcons 384-6251.

CENTRE-VILLE, 3 1/2 meublé, tt équipé, disp. maintenant. Idéal professionnel. 650\$. Bail au mois. 482-1482 (Louise).

DE LANAUDIERE/BEAUBIEN, 6 1/2, r.-de-ch., cave et entr. lav/séch., poss. garage. Libre 1er juil. 600\$ (819)326-6508.

DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

DUPLEX - N.D.G. Juillet, 3 + 1 c.c., 2b, 2 balcons, pl. bois franc, entr. lav/séch. Foss. garage. 720\$ non-chauffé. 484-9490.

EDOUARD MONTPEIT, près U. de M. spacieux 3 1/2, aucun trafic, vue sur bois. Chauffé, équipé. 590\$. Aussi 2 1/2, 385\$. 733-9753.

LAC SUPÉRIEUR
A 10 min. du Mont-Tremblant 5 1/2, haut de duplex, accès au lac, entr. laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, foyer, 450\$/mois non-chauffé. Tél.: (514)382-5089 soir sem., (819)688-3155 fin de sem.

LOCATION d'été, 15 juin/15 sept. Bas duplex, près U. de M., hôpitaux, paisible, rénové, tt équipé. 344-2165.

MELROSE/MONKLAND
Grands 4 1/2 rénovés. 486-5700, 596-0299

MEUBLÉ, près U. de M. et métro, grand 6 1/2, jardin, tt équipé, stat. 1er juillet. 737-2508.

MÉTRO OUTREMONT, petits 6 1/2 chauffés, tout rénovés, cachet, entrée lav/séch. Stat. 800\$ à 950\$. 278-2386.

MÉTRO ROSEMONT, Très grand 4 1/2, portes françaises, ventilateurs, four encastré, plaque chauffante. Juillet. Personne sérieuse. Références. 575\$/m. 276-5587, 628-9636.

N.D.G. MEUBLÉ, 4 1/2 luxueux, tt équipé, jardin. Sem/mois. 484-2163 @X.

OUTREMONT 1525 Bernard, 4 1/2, 800\$, 5 1/2 (demi s.) 750\$ spacieux, chauffés, eau chaude. Juillet. 271-4168.

OUTREMONT Immeuble tranquille près Brome + métro, 4 1/2 rez-de-ch. + demi s/bain, tr. propre, serv. concierge. 273-0205.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, grand 7 1/2 complètement rénové, chauffé, 5 électros (neufs). 213 Blvd St-Joseph Ouest, 2 pas de Laurier. 9255. Pierre Godbout. 278-1670 (9h à 5h, lun. au vend.).

OUTREMONT, près métro, r. de c. de triplex, 9 1/2 (incl. grande pièce, cuis., s/b au s-sol). Tr. propre, grands placards de rangement, boiseries chêne, entr. lav/séch., chauffage, eau ch., taxes incl. Maison calme. Références exigées. Pour rv. 277-9812.

PLATEAU condo/loft, 2.800 p.c., luxueux, 1 c.c. fermée, garage double, foyer, terrasse sur le toit. 2 s/b. Semi-meublé. 1.500\$. 287-9690.

PRES MÉTRO CHARLEVOIX Face parc, 3 1/2 - 3655, 4 1/2 - 465\$, 5 1/2 - 560\$, (juin - juillet), chauffé, ensoleillé, stat., entr. lav/séch. 938-3601.

PRES U. de M Grand 5 1/2 + solarium, ensoleillé, tranquille, sur Parc Brébeuf, 900\$/mois, chauffé. 731-9224.

PRES U. de M, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2. Boisées, balcon, rue tranquille. Entre 750\$ et 1200\$/m. (chauffé). 898-1015, 948-3909, 259-3954.

RSMT, Pie IX/Jean-Talon, 5 1/2 haut duplex, chauffé, rénové, entr. lav/séch., libre, 565\$. Réf. Idéal adultes. 728-2828.

ST-HUBERT/MÉTRO SHERBROOKE, 4 1/2, penthouse, ensol., foyer, 780\$. 849-7838.

VIMONT, 7 1/2, 3 c.c., garage double. 629-6510.

161 SOUS-LOCATION

5 1/2 - OUTREMONT
Près Laurier, Juillet-août, tout compris, 890\$. 274-6770

APARTEMENT A SOUS-LOUER, au bord du Lac Saint-Louis et de la piste cyclable à Lachine, énorme 4 1/2, stationnement, très tranquille. Disponible de juillet à octobre inclusivement. 637-0105. Laisser message.

163 OFFRE À PARTAGER

Bordeaux/Sherbrooke
Pour cohabitation agréable 230\$ 528-5591

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ANJOU
Condo 5 1/2 avec mezzanine, foyer, balcons, garage. T. incl. juin à sept. 493-1118.

MAGOG - BORD LAC MEMPHRÉ
Condo à louer ou à vendre. Superbe aubaine! Béton 4 1/2, foyer, 1 meublé, literie, incl. lav/séch., piscine, tennis. Loc. annuelle, 550\$/mois. Si vente, prix nég. (514)498-9848.

PRES CEGEP Bois de Boulogne, grand 4 1/2 insonorisé, sécuritaire, foyer, garage. Belle vue, 775\$/mois. 967-7759.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

LACHINE, charmant cottage, 3 c.c., près du lac, piste cycl. 760\$. Non-chauffé. 259-4203.

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, vue superbe sur Richelieu, 5 1/2 non-chauffé, électricité. 515\$. Bonnes réf. 787-3385.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

«PARIS» APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. Sem. Tél.: (514)974-9181. Fax: (514)972-2901.

«PARIS»
Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très @X.

CHANGERAIS POUR LE MOIS D'AOÛT
5 pces, meublé à Paris (quartier Nation) contre chèque d'un lac au Québec (Laurentides, Cantons de l'est, etc.). A défaut, envisagez location d'un chalet. Tél.: (011)331 4370 91 74, Fax: (011)331 4370 61 78.

LOCATION CONDOS LUXUEUX PRIX AVANTAGEUX POSS. REVENUS 525-8582

PROVENCE - COTE D'AZUR, Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé, climat. Idéal. 733-0220.

Paris XVème, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (514) 465-9589.

PÉRIGORD (SUD-OUEST FRANCE)
Maison beaucoup caractère, vue panoramique Vallée Dordogne, t. équipée, 2-5 pers., mai, juin, sept., oct. 2500\$/sem. 274-6770

VENICE - COTE D'AZUR Appart. 3 1/2, 52 m.c., moderne, charmant, terrasse avec vue, cité médiévale, prox. Méditerranée. 5000\$/m. (514)848-0540

CHARLEVOIX, St-Irène, magnifique maison à 50 pi. du fleuve. Terrain, terrasse, accès à la plage. Tranquillité. A la sem. (418)452-8264 (soir).

I.P.E. ACADIEN, Maison t. équipée, accès et vue sur la mer, plage, 3 c.c., tranquille, mois/sem. (514)354-0114.

ILE-DE-LA-MADELEINE
Maison 2 étages, orientation idéale, près de tout, toute équipée. 375\$/sem. (418)653-4322 (soir).

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
(Bas St-Laurent), maison à louer, tt équipé, vue sur le fleuve, juillet et août, sem./mois. (418)862-9435 (soir).

176 CHALETS À LOUER

BORD LAC CORBEAU 1 1/2 hr. Mtl. St-Damien, eau limpide, chalet 5 c.c. Vieillot, gr. terrain rustique, site except. canot. 800\$/sem (24 juin à mi-août) 550\$ (1er au 23 juin, 16 au 31 août) 350\$ (sept) 334-3674 Guy (b.v.)

LAC VICEROI, 20 min. nord de Montebello. Bord de l'eau, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi. Semaine. 514-341-6991.

192 ON DEMANDE À LOUER

PROFESSIONNEL SÉRIeux cherche maison de ville ensoleillée, sécuritaire, 2 c.c., secteur LONGUEUIL/ST-LAMBERT. 288-9762.

PROFESSIONNEL quarantenaire, tranquille, cherche 4 1/2. Ensoleillé, cachet, propre. Sur Plateau ou Mile-End. Pour juillet. Max. 525\$. 279-0028.

210 COMMERCES À VENDRE

CHARLEVOIX
B&B au coeur de Baie St-Paul, maison centenaire entièrement restaurée, 15 pièces, exploitée depuis 7 ans, grand terrain. (418)435-3393. www2.charlevoix.net/pages/membres/oyillard/

251 BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS au 3e étage d'un édifice très accueillant. Disponibilités jusqu'à 2.500 pi.ca. Proximité du Palais de Justice et métros centre-ville. Peut être aménagé selon besoins. Occupation immédiate. Mme Bellizzi au 878-1078 poste #1.

OUTREMONT, Rue Laurier, De 600 à 1500 pi. ca. Tout compris. De 800\$ à 1500\$/m. 948-3909, 259-3954.

VIEUX-MONTRÉAL charmant air ascenseur, métro Square Victoria, parking, 1.000 p.c. à 2.000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

275 LOCAUX À LOUER

ENDROIT STRATÉGIQUE
443 RUE ST-VINCENT, VIEUX-MTL. STAT. DISPONIBLE
BUREAUX AMÉNAGÉS À LOUER
POSS. ACHAT IMMEUBLE
YVES GASTBELLE, 454-2297

Loft 2100 pi.²

Centre-ville
Prix abordable
Très propre - bois franc - éclairage naturel - bail moyen ou long terme

Occupation rapide

932-0850 (soir)

301 OEUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de N. Hudson, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres renommés. 466-8920.

303 ANTIQUITÉS

TAPIS PERSANS Schiraz, Mashad, 7 X 4, 100% laine, noués main, neufs. 195\$. 947-2833.

307 LIVRES / DISQUES

123 ACHAT A DOMICILE LIVRES RECENTS & ANCIENS. 274-4659.
A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mtl et province. (514)816-1519.

ACHETONS LIVRES-SERVICE A DOMICILE. 387-9544.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

CANAPÉ 3 places, Ikéa,ivoire, tissu damassé. Très propre. 250\$. 279-0028.

MEUBLES DE CUISINE En bois naturel et bleu: table 3x4, 2 rallonges de 10", 4 chaises, 2 tabourets. En bois naturel: un vaisselier. Le tout. 900\$. 899-0798.

MOBILIER DIVERS à vendre. 598-8566, 984-2663 (soir).

MOBILIER de chambre, mobilier de salon sectional 3 morceaux, mobilier de salle à dîner: 1 table, 4 chaises, buffet 2 sections. Prix à discuter. Rita: 353-0186.

322 APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

CUISINIÈRE, couleur amande: 200\$ 689-0291

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEUR
Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40.000\$+ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252, poste 310.

460 EMPLOIS DEMANDÉS
FERAIS MÉNAGE chez vous, expérience. 284-6693.

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

\$\$ PRÊT IMMÉDIAT \$\$
MIN. 10.000 \$ à 6% / 5 ANS
POUR PARTIR EN AFFAIRES
ACHAT MAISON OU AUTRES
PERTE D'EMPLOI
AUCUN CAS REFUSÉ
QUALIFIÉ SI REER, FRV, CRI, FEER, REER IMMOBILISÉ
FOND DE PENSION
Aucun frais d'étude
892-7984

530 COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.)
TOEFL. Btres. 200\$. Privé. 369-2521.

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill
Depuis 1990. Cours personnalisés. Privé, semi-privé. Angli Linga. 849-5484.

PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ
Conversation, prononciation et/ou écriture. (8hrs/200\$). 982-1986.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



18h50, 21h50 - Sliding Doors sam. dim. lun. mar. 13h10, 15h20, 17h30, 19h40, 21h55, ven. 19h40, 21h55, mer. 15h30, 21h45, jeu. 21h45 - Godzilla mer. 12h40, 15h50, 19h, 22h, jeu. 19h, 22h - Amour et confusion sam. dim. lun. mar. 13h, 19h30, ven. 19h30 - Le gardien sam. dim. lun. mar. 15h40, 21h35, ven. 21h35 - The Object of my Affection sam. dim. lun. mar. 12h50, 16h10, 19h10, 21h25, ven. 19h10, 21h25 - Godzilla mer. 13h10, 16h20, 19h30, jeu. 19h30 - La légende de Camelot ven. 19h50, 21h45, sam. dim. lun. mar. 13h20, 15h50, 17h50, 19h50, 21h45, mer. 13h, 15h, 17h10, 19h20, 21h20, jeu. 19h20, 21h20 - Godzilla mer. 13h20, 16h30, 20h, jeu. 20h

CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) - The Object of my Affection ven. sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h, 18h30, 21h - Deep Impact 13h10, 15h50, 19h10, 21h45, mer. jeu. 19h10, 21h45 - The Horse Whisperer 12h40, 16h30, 20h30, mer. jeu. 20h30 - Godzilla mer. 19h, 21h40, 21h35 - Titanic ven. sam. dim. lun. mar. 13h, 17h, 20h45 - The Horse Whisperer 12h40, 16h30, 20h30, mer. jeu. 20h30 - Sliding Doors 12h30, 14h45, 17h10, 19h30, 21h40, mer. jeu. 19h30, 21h40 - Godzilla mer. jeu. 19h, 21h55 - Spanish Prisoner 13h40, 16h20, 18h50, 21h20, mer. 21h30, jeu. 19h50, 21h20 - Godzilla mer. jeu. 20h45 - Paulette 12h50, 15h, 17h20, 19h20, mer. jeu. 19h20 - Les misérables (version originale anglaise) 21h25

CITY OF ANGELS ven. 19h, 21h35, sam. dim. lun. mar. 13h20, 16h, 19h, 21h35, mer. 13h20, 15h50, 18h50, 21h20, jeu. 18h50, 21h20 - Quest for Camelot sam. dim. lun. mar. 13h, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, 21h55 - Deep Impact ven. 18h50, 21h25, sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h10, 18h50, 21h25, mer. 13h30, 16h10, 19h15, 21h30, jeu. 19h15, 21h30 - Godzilla mer. 13h, 16h, 19h, 21h55, jeu. 19h, 21h55 - Deep Impact ven. 18h50, 21h25, sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h10, 18h50, 21h25, mer. 13h30, 16h10, 19h15, 21h30, jeu. 19h15, 21h30 - Godzilla mer. 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, jeu. 18h30, 21h30 - Primary Colors ven. 18h40, 21h45, sam. dim. lun. mar. 12h30, 15h30, 18h40, 21h45, mer. 12h40, 15h40, 18h40, 21h40, jeu. 18h40, 21h40

des anges 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - Traquer 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. sam. 23h20 - Couleurs primaires 13h, 15h45, 19h, 21h45 - Godzilla v.f. mer. jeu. 13h15, 16h, 19h25, 22h10

21h45, ven. sam. 24h15 - Godzilla v.f. mer. jeu. 11h30, 14h30, 17h30, 20h35 - Le pari 14h10, 16h45, 19h20, 22h05, mer. jeu. 14h10, 19h20, ven. sam. 24h20 - Godzilla v.f. mer. jeu. 12h40, 15h40, 18h40, 21h35 - Traquer 10h55, 13h, 15h20, 17h30, 19h50, 22h10, mer. jeu. 10h55, 16h55, 22h10, ven. sam. 24h15 - Amour et confusion ven. sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h10, 18h40, 21h05, ven. sam. 23h50 - Le cœur au poing 11h10, 13h45, 16h15, 18h55, 21h30, mer. jeu. 16h15, 21h10, ven. sam. 23h30 - Le destin de Will Hunting 12h05, 15h05, 18h30, 21h25, mer. jeu. 12h05, 15h05, 18h30, 21h25, ven. sam. 24h - L'objet de ma tendresse ven. sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h10, 18h45, 21h35, ven. sam. 24h05 - Godzilla v.f. mer. jeu. 19h, 21h, sam. dim. lun. mar. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) - Titanic v.f. ven. mar. mer. jeu. 19h15, sam. dim. lun. 13h, 15h30, 19h15, ven. sam. 23h - La cité des anges ven. mar. 19h, sam. dim. lun. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 - Godzilla v.f. mer. jeu. 19h, 21h45 - L'impact ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. lun. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h45 - Godzilla v.f. mer. jeu. 19h, 21h, sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h - Titanic v.f. 21h25 - Les misérables v.f. ven. mar. 19h, sam. dim. lun. 13h, 15h45, 19h - L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h55, sam. dim. lun. 13h, 16h, 19h, 21h55 - Couleurs primaires ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h45, sam. dim. lun. 13h, 15h45, 19h, 21h45 - Traquer ven. mar. 19h20, 21h20, mer. jeu. 21h20, sam. dim. lun. 13h20, 19h20, 21h20, ven. sam. 23h20 - Barney la grande aventure sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) - L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux 20h, sam. dim. lun. 13h, 16h30, 20h - Les misérables v.f. sam. dim. lun. 13h, 16h20, 19h, 21h45, ven. mar. 19h, 21h45 - Godzilla v.f. mer. jeu. 19h, 21h55 - L'impact 19h10, 21h35, sam. dim. lun. 13h30, 16h10, 19h10, 21h35

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272) - CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895) - CINÉMA THÉÂTRAL QUÉBÉCOIS: 335, boul. de Maisonneuve Est (842-9768) - CONSERVATOIRE: 1400, boul. de Maisonneuve Ouest (848-3878) - GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159) - ILLUMINATI: 1430, rue de Bleury (848-0300) - PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001) - THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025) - UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Ciné-Campus (343-7682)

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnement
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3
APPEL D'OFFRES
La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour:
PROJET PG9817: Remplacement de la couverture ateliers municipaux - Pointe-Claire
Description: 98006
Visite de chantier: le 26 mai 1998 à 8 h 30 au 50 Terra Cotta, à Pointe-Claire
Informations: Service de l'ingénierie, 630-1208
Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 50 \$ (T.P.S. n°: 122285620RT et T.V.O. n°: 100612545670004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter du mercredi 20 mai 1998 au comptoir du service de l'ingénierie de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit:
Du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaires.
Les soumissions dans les enveloppes scellées fournies par la Ville de Pointe-Claire seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, jusqu'au jeudi 4 juin 1998, 11 h, et seront ouvertes publiquement le même jour à 11 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (2e étage).

STÉPHANE LACHANCE & ASSOCIÉS INC.
Syndic de faillite
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
HENRI VINET, retraité, (NAS 221-516-594) résidant au 700, rue Bernard, Laval (Québec) H7V 1T3.
AVIS est donné que Henri Vinet a fait cession de ses biens le 6 mai 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 mai 1998, à 10 h, au bureau du surintendant, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Montréal (Québec).
Montréal, ce 14e jour de mai 1998.
STÉPHANE LACHANCE & ASSOCIÉS INC.
Membre de Demers Beaulne
1100, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2010
Montréal (Québec) H3B 4N4
Tél.: (514) 878-9631

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC / CHAMBRE CIVILE.
PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 505-22-00179-979, Ville de Boucherville. Partie demanderesse -vs- Yves Darche, Partie défenderesse. Le 1er jour de Juin 1998 à 10h00, au 224, Terrasse Turcotte, #103, Longueuil, Qc, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Yves Darche, saisi en cette cause, consistant en: 1 camion Blazer noir - plaque FR 48150 - série 158CT1189502116010 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gauthier huissier du district de Longueuil, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, 154 rue De Boisbriand, Repentigny, Qc J6A 8A1. Tél.: (514) 654-6511
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-000726-919
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT LE GREFFIER-ADJOINT MICHEL BELLEMAIRE
Partie demanderesse

-c-
DIANE DÉSILETS.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à l'intimée, DIANE DÉSILETS de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1111 est, Jacques-Carrier à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".
Une copie de la requête en modification de mesures accessoires quant à la garde des enfants a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
LIEU: LONGUEUIL
DATE: 11 mai 1998
LORRAINE ROCHELEAU GREFFIER-ADJOINT
Mes Lamarre Lapierre, Niquette & Désilets
192 rue St-Jean, suite 100
Longueuil (Québec)
J4H 2X5

Consultez nous
APPELS D'OFFRES
sur INTERNET
http://offres.ledevoir.com
cliquez ici pour entrer

Avis public
Service du greffe
Usage conditionnel
Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 10 juin 1998 à 14h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, permettant l'implantation des usages spécifiés ci-dessous pour les propriétés situées aux endroits suivants, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):
- 3510 A, avenue Lacombe. «école d'enseignement spécialisée» au 2e étage. (S97762115)
- 749 à 753, avenue Atwater, entre les rues Coursol et Blake. «soins personnels» au rez-de-chaussée du bâtiment. (S980333006)
- 8790, rue Sherbrooke Est. «véhicules automobiles (réparation et entretien)». (S980453011)
- 161, rue Faillon Est. «objets d'artisanat, brocante» au rez-de-chaussée du bâtiment. (S980453017)
- Terrain de stationnement angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et University. «enseigne publicitaire» sur un terrain vacant. (S980762013)
- 9010-9012, avenue André-Grasset. «garderie» au 2e étage du bâtiment. (S980762022)
- Terrain à l'angle nord-ouest des rues Peel et Ottawa. «enseigne publicitaire». (S980762037)
- 7589-91, avenue des Érables. «stationnement» en cour avant de l'immeuble résidentiel. (S980762039)
- 3350, rue de Louvain Est. «accessoires et appareils domestiques» au rez-de-chaussée. (S980762043)
- 1167, rue Berri. 8 places de stationnement réservées à ses occupants. (S980762045)
Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 1er juin 1998, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.
Montréal, le 20 mai 1998
Le greffier,
M Léon Laberge

Avis public
Service du greffe
Étude d'un programme de développement
Construction d'un bâtiment et modification du 2801, rue Centre
La Compagnie 9037-7524 Québec Inc. sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour construire un bâtiment ainsi que pour modifier et occuper un bâtiment de l'ancienne Sherwin Williams, à des fins résidentielles, sur un emplacement délimité par les rues Centre, D'Argenson et Saint-Charles, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.
- construction d'un bâtiment de 12 logements sur la rue Saint-Charles avec 6 places de stationnement en garage;
- modification du bâtiment de la rue Centre par l'agrandissement du 3e étage et le réaménagement des étages et pour offrir 40 lofts résidentiels;
- ajout d'un avant-corps d'un étage et d'un mur dans la cour avant sur la rue Centre;
- aménagement d'une aire de stationnement extérieur de 21 places;
- occupation mixte permettant d'exercer dans un logement certains usages

AVIS PUBLIC
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS PUBLIC
Service du greffe
Étude d'un programme de développement
Construction d'un bâtiment et modification du 2801, rue Centre
La Compagnie 9037-7524 Québec Inc. sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour construire un bâtiment ainsi que pour modifier et occuper un bâtiment de l'ancienne Sherwin Williams, à des fins résidentielles, sur un emplacement délimité par les rues Centre, D'Argenson et Saint-Charles, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.
- construction d'un bâtiment de 12 logements sur la rue Saint-Charles avec 6 places de stationnement en garage;
- modification du bâtiment de la rue Centre par l'agrandissement du 3e étage et le réaménagement des étages et pour offrir 40 lofts résidentiels;
- ajout d'un avant-corps d'un étage et d'un mur dans la cour avant sur la rue Centre;
- aménagement d'une aire de stationnement extérieur de 21 places;
- occupation mixte permettant d'exercer dans un logement certains usages

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° de cause: 500-11-009127-982
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TODD HOPKINS, ASSOCIÉ DE LA SOCIÉTÉ H.L.L. - S.E.N.C., résidant au 3824, rue St-Hubert, Montréal, Québec
-et-
BRIAN JONES ASSOCIÉ DE LA SOCIÉTÉ H.L.L. - S.E.N.C., résidant au 299, rue Grosvenor #3, Westmount, Québec
-et-
SOCIÉTÉ H.L.L. - S.E.N.C., société en non collectif, ayant sa principale place d'affaires dans la Ville de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, au 372, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 302, Montréal, Québec H3B 1A2.
FALLIS
AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (paragraphe 102(1))
AVIS est par les présentes donné que TODD HOPKINS, BRIAN JONES et SOCIÉTÉ H.L.L. - S.E.N.C. ont déposé une cession le 14 mai 1998, et que la première assemblée des créanciers de faillite sera tenue le 26 mai 1998 à 9 h 30 au bureau du syndic: 1170, rue Peel, 2e étage, Montréal, Québec, H3B 4T2.
Daté le 20 mai 1998, à Montréal.
Coopers & Lybrand Limitée, SYNDIC
Gilles Gagnon, CA
Responsable de l'actif
1170, rue Peel
Montréal (Québec) H3B 4T2
Tél.: (514) 876-1520
Montréal, le 20 mai 1998
Le greffier,
M Léon Laberge

LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE PRÊT ET DE PLACEMENTS
SERVICES DE TRANSPORT VOLVO CANADA INC.
VOLVO TRANSPORTATION SERVICES CANADA INC.
Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Finances a accordé le 30e jour de mars 1998 un permis à Services de Transport Volvo Canada Inc./Volvo Transportation Services Canada Inc. en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements. L'adresse du bureau principal de la société au Québec est à l'adresse, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 900, Montréal, Québec, H3B 5H4. L'agent principal de la société aux fins de recevoir les significations de toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est McMaster Gervais S.E.N.C., 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 900, Montréal, Québec, H3B 5H4, à l'attention de M' Michel Partry.
Montréal, le 4 mai 1998
Les procureurs
McMASTER GERVAIS, S.E.N.C.

Avis public
Service du greffe
Aliénation de biens immobiliers ou autres
AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois d'avril 1998, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur de Lou-Mart inc., un terrain situé au nord-ouest de l'avenue du Mont-Royal et au sud-ouest de la rue Chambly, pour le prix de 205 716,43 \$.
Montréal, le 15 mai 1998
Le greffier,
Me Léon Laberge

• CULTURE •

DANSE

Fantaisies pour fin de mois de mai

Les Idées heureuses présente un spectacle de danse baroque, vendredi à la salle Pierre-Mercure

ANDRÉE MARTIN

Travail du détail

Sauf pour quelques adeptes, la danse baroque demeure pratiquement inconnue du public montréalais. Et pour cause. A part de rares manifestations, souvent peu médiatisées, les scènes de la métropole n'accueillent pour ainsi dire jamais ce genre de spectacles. Pour plusieurs, le terme signifie donc très peu de choses. Bien entendu, tout le monde aujourd'hui connaît la musique baroque. Avec la multiplication des ensembles se consacrant au répertoire de cette période de l'histoire — Studio de Musique ancienne de Montréal, L'Ensemble Arion, Les Voix Humaines, Les Arts Florissants, etc., et bien sûr Les Idées heureuses —, personne ne peut ignorer l'existence de cette musique qui adoucit le cœur et réjouit l'âme, pour reprendre une formule typiquement baroque.

Mais la danse... Combien savent que *Le Bourgeois gentilhomme*, *George Dandin*, *Le Malade imaginaire* (pour ne nommer que ceux-ci), tous signés de la main de Molière, n'étaient pas des pièces de théâtre mais des comédies-ballets? Combien savent aussi que Louis XIV fut un grand amateur de danse, qu'il dansa lui-même toute sa vie, et que le nom du Roi-Soleil lui vient du rôle qu'il tint en 1653 dans *Le Ballet de la nuit*, soit deux ans à peine après ses débuts de danseur sur scène, à 13 ans?

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, bien avant l'ère du multimédia, les artistes baroques avaient déjà imaginé des spectacles où rien ne serait véritablement divisible. « Parmi les pièces que je préfère en musique, explique Geneviève Soly, codirectrice artistique des Idées heureuses et récipiendaire du prix Opus 1997 dans la catégorie Personnalité de l'année, il y a les pièces françaises du XVII^e siècle. Quand on comprend que les tragédies lyriques de cette époque, l'équivalent des opéras aujourd'hui, comptaient non seulement un texte, des intermèdes musicaux, mais aussi des chorégraphes pour aller sur la musique pendant l'action scénique ou encore les intermèdes, et que par-dessus tout ça se mêlaient les décors, les costumes, les machineries immenses, etc., écouter uniquement cette musique sans ses autres éléments, ça n'a pas de sens. » C'est aussi perdre une partie de sa réalité et de sa signification.

Reprenant ici une toute petite parcelle du grand rêve baroque de créer un art qui les engloberait tous, Geneviève Soly et Les Idées heureuses ont imaginé une soirée où, en plus d'entendre des pièces de musiciens et compositeurs comme François Couperin, Jean-Baptiste Lully, Jean-Henri d'Anglebert, Henry Purcell, Marin Marais, etc., on aura aussi le plaisir d'en découvrir la danse.

« J'ai commencé à m'intéresser à la danse baroque, pas pour en faire, mais pour le plaisir de la regarder. Ce qui m'a beaucoup frappée, c'était la virtuosité des pas de danse, et j'ai remarqué que, visuellement, les dessins formés par ces pas dans l'espace étaient l'équivalent des ornements que nous avons sur les papiers dans la musique française. Cette adéquation entre le langage du corps et le langage musical m'a complètement fascinée. Lun des instigateurs de tous ces bals et ces spectacles, était Louis XIV lui-même. En outre, j'ai compris que toutes les positions que j'avais toujours vues dans les tableaux du roi étaient des positions de danse: danser était quelque chose de quotidien pour les gens de la cour. »

Pris comme un divertissement pur et simple, la danse baroque possède une aura de grâce, un travail du détail et une complexité rythmique que l'on ne retrouve plus, ou très rarement, de nos jours. Assister à un spectacle de danse baroque — danse de bal, de cour et de théâtre —, c'est donc faire un voyage dans le temps et s'imprégner des couleurs et des parfums d'une époque grandiose, dont l'histoire de l'art est redevable.

Trois danseurs se succéderont dans cette soirée où costumes, masques et décors — modestes il faut le souligner, par manque de moyens véritables — devraient en charmer plus d'un. Anne-Marie Gardette de Montréal, Edith Lalonger de Paris et Thomas Baird de New York interpréteront tour à tour des variations célèbres comme *Les Folies d'Espagne* (celles de d'Anglebert, de Lully et de Marais), *l'Entrée d'Apollon* (chorégraphie de Raoul-Auger Feuillet, 1681), *la Chaconne pour une femme* (chorégraphie de Louis Pécour, 1704), *la Chaconne d'Arlequin* sur la musique de Marc-Antoine Charpentier, etc. Un programme qui vaut le détour, pour la curiosité et la rareté de la chose.

Festival de Cannes

Le Canada anglais sur la Croisette

Deux films de l'autre solitude ont été présentés à La Quinzaine des réalisateurs

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Cannes — Eh oui, le Canada anglais existe à Cannes. Même qu'il a eu droit à deux films projetés à La Quinzaine des réalisateurs. C'est l'autre solitude canadienne qui a surtout la cote sur la Croisette depuis quelques années, dans la foulée de l'engouement pour Egoyan sans doute. Mais on ne peut s'empêcher de remettre en question certains choix ayant conduit à refuser des films québécois au profit d'œuvres pas nécessairement marquantes du côté anglophone.

Pierre-Henri Deleau, le patron de La Quinzaine, assure avoir voulu donner cette année tribune à des œuvres de modernité et d'audace. Fort bien. Mais rien ne justifie à mes yeux la présence d'un film que j'avoue avoir détesté de tout mon cœur, (d'autant plus qu'il m'a fait rater la projection de *La Pomme*, de l'Irannienne Samira Makhmalbaf — la fille de Mohsen —, à qui la rumeur décerne à l'avance la caméra d'or). Le rendez-vous de Cannes est tissé de choix cruels et de rendez-vous manqués. Le film canadien en question est *Babyface*, de Jack Blum, dont Egoyan est d'ailleurs le producteur exécutif (et Patricia Rozema la productrice). Il s'agit du premier long métrage d'un réalisateur à la fois homme de théâtre, comédien, scénariste, auteur et producteur de séries télé. Son film m'est apparu d'un amateurisme navrant, mal joué, dirigé sans imagination, sur un scénario tissé de fil blanc et d'inraisemblances. Entre *Lolita* et *The Postman Always Rings Twice* pour le thème, le film raconte les amours d'une femme à la sexualité exacerbée avec un homme plus jeune, qui se détournera d'elle au profit de sa fille de treize ans. Tant et si bien que tous deux planifieront l'assassinat de la maman. Entre la caricature de mauvaise mère qu'incarne Lenore Zann, la non moins caricature de femme enfant au profil angélique campée par Elisabeth Rosen et le profil du jeune premier écartelé qu'offre James Gallanders, le film apparaît comme un mauvais mélo rempli de trous de scénario qu'un petit budget ne saurait absoudre. Plus d'un festivalier ont d'ailleurs fui après une demi-heure de projection.

Plus intéressant s'est avéré *Last Night* de Don McKellar, également présenté à La Quinzaine, ici encore un premier long métrage. Le cinéaste vient comme son confrère du théâtre et de la télé, possède un passé d'acteur, a déjà réalisé des courts métrages, dont *Blue*, primé au festival de Chicago.

Last Night s'est armé à un projet ambitieux: raconter les dernières heures de la population torontoise qui attend la fin du monde à minuit. Suivre une galerie de personnages en observant leurs ultimes activités pré-apocalyptiques, que voilà un vaste programme! On reprochera à *Last Night* sa retenue et sa froideur toute canadienne, reproche auquel l'auteur répond qu'il a justement cherché à tirer profit de la passivité et de l'aliénation de personnages emblématiques canadiens. Quand même... Cette espèce de fuite en avant mêlée de fatalisme irrite dans un film plus sage que son propos, qui s'offre pourtant quelques bonnes scènes et nombreux d'acteurs. Une forte distribution (Don McKellar lui-même, le cinéaste David Cronenberg, Sandra Oh, Geneviève Bujold) offre des assises à un film dont le scénario complexe, aux intrigues entrelacées, tient la route malgré l'absence de vraie folie que le thème appelait. On sort de *Last*

Night avec l'impression que le cinéaste a effleuré un sujet immense sans le pousser jusqu'au bout.

En compétition

■ *Henry Fool*, de Hal Hartley
Il a pris tout le monde par surprise hier, le cinéaste américain Hal Hartley, en sortant des ornières de son univers familier. Le réalisateur d'*Amateur* et de *Simple Men*, habituellement si épris d'harmonie, voulait de son propre aveu rompre avec la placidité de ses films précédents. Voici qu'il nous entraîne dans un milieu populaire, à la limite de la vulgarité, à travers ce troublant et ambigu *Henry Fool*.

Le personnage principal, Henry Fool (incarné par Thomas Jay Ryan), est une sorte de hobo frais émoulu de prison, ange et démon, pervers, peut-être génial, qui transforme la vie d'une famille. Celle surtout d'un jeune homme que tous croient demeuré et qui, sous l'influence d'Henry, deviendra un poète reconnu et même, sur le tard, nobélisé. Les deux personnages constituent d'une certaine façon les facettes d'un même homme: le poète maudit et le créateur respectable entrelaçant leurs destinées de crises en crises. Dans un style tantôt baroque, tantôt retenu, mais toujours lancinant, servi par une musique extraordinaire de Hal Hartley lui-même, *Henry Fool* explore les rives du génie et de l'inspiration, de la célébrité et de la respectabilité. Il garde le spectateur au bord du gouffre, entre violence et répulsion (une scène scatologique de haut vol laisse baba), démythifiant le génie pour en faire une substance quasi radioactive. Si *Henry Fool* suscite le malaise, le film hante le public, soulève des questions, se digère après coup. Si bien que ses défauts de rythme s'estompent pour laisser place au sentiment de vertige.

■ *The General*, de John Boorman
Plus académique, avec ses airs de déjà vu, un arrière goût de *Parrain*, mais abouti dans son projet et dans sa forme, tel se révélait *The General*, du Britannique John Boorman. En noir et blanc, et porté par la performance de l'acteur irlandais Brendan Gleeson, le film relate les hauts faits d'un brillant criminel et chef de gang de Dublin dont on suit les ingénieux mauvais coups. À la fois généreux, violent, fantasque, détesté et adoré, le personnage du général a fasciné Boorman au point de l'empêcher de se situer par rapport à lui. L'aime-t-il? le condamne-t-il? On ne le saura jamais, et cette incapacité à endosser un point de vue nuit à ce film classique bien réalisé, bien joué, mais sans regard d'auteur derrière la cravate.

■ *Le Fantôme*, de Lars von Trier
S'il y a effervescence sur la Croisette, elle tient dans l'attente de Lars von Trier, dont on verra le film *Les Idiots* demain matin. Il s'agit de la seconde œuvre issue du fameux groupe «Dogme» (ou Dogma, c'est selon), au sein duquel des cinéastes danois se sont donné tant de contraintes cinématographiques. Phobique, refusant de prendre l'avion (il avait refusé d'accompagner à Cannes en 1996 *Breaking the Waves*, cette fois Lars von Trier est bel et bien venu du Danemark en auto... mais refusé d'assister à la conférence de presse de son propre film après la projection. Imprévisible, affichant ses névroses comme des médailles, Lars von Trier, logé à Antibes, viendra à Cannes comme un voleur ou un fantôme, qui accordera des entrevues au «happy few». Mais peut-être, par changement d'humeur subit, acceptera-t-il finalement de se pointer à sa conférence. À suivre.

THÉÂTRE

La folie du verbe

HERVÉ GUAY

QUEL EST CE SEXE QU'ONT LES ANGES ?

D'après Jean-Pierre Brisset. Conception: Catherine Beau et Eugène Durif. Au Carrefour international de théâtre (Québec) jusqu'au 22 mai.

Sauf erreur, Jean-Pierre Brisset n'est pas au programme des écoles. En effet, on n'aime pas trop les hurluberlus comme lui qui décrètent sans sourciller que l'homme descend de la grenouille. À vrai dire, on ne le prenait pas plus au sérieux au tournant du siècle. Au moins, Brisset peut-il se consoler d'être bien à sa place au théâtre ou en un vu d'autres dans son genre.

Et à sa place, ce spectacle en forme de cours d'étymologie imaginaire et fantaisiste l'est doublement, donné comme il l'est, dans le cadre cérémonieux de la chapelle du Vieux Séminaire de Québec. Ce décor contraste heureusement avec le mélange de sérieux et de naïveté dans lequel baigne *Quel est ce sexe qu'ont les anges?*

Il faut voir en effet la dégaîne des trois zigotos qui tentent de donner du relief à cette œuvre hors du commun. Brisset décorique, par exemple, la phonétique pour trouver des origines communes et farfelues à toutes les langues terrestres. Tout passe ici par la parole et par son pouvoir de transformation du réel, sa faculté entre autres de nous faire passer d'un univers à un autre en moins de temps qu'il n'en faut pour crier «grenouille».

Car Brisset est bel et bien épris de ce baticien qui joue un rôle de premier plan de cet imaginaire qui galope d'un mot à un autre, sans le moindre respect de la cohérence la plus élémentaire. Ainsi, pour Brisset, croasser et croissance dérivent d'une même racine tandis que vache veut dire «va, marche». Mais en déconstruisant le langage, Brisset redécouvre en même temps son caractère ludique. Et c'est là-dessus que tablent Catherine Beau, Eugène Durif et Jean-Marie Gérinets. Ce dernier crée d'ailleurs un environnement sonore proprement animiste.

La fragilité d'un peu allumée de Catherine Beau et le visage lunaire un peu éberlué d'Eugène Durif font le reste. Eux qui se partagent à peu près également la prose délirante de Brisset, la prononçant de manière détachée ou liée quand ils ne l'illustrent pas à l'aide d'un tableau ou de pancartes. C'est un petit bonheur théâtral qui donne le coup d'envoi pour cette quatrième édition du Carrefour.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

CBS: THE FIRST 50 YEARS

Une émission spéciale de deux heures sur les 50 ans d'existence de CBS, avec profusion d'images d'archives.

CBS, 21h

LA 50^e AVENUE

Émission toujours animée par Madeleine Poulin, qui étudie ce soir les petits et grands drames de la ménopausse, entre autres avec Clémence Desrochers comme invitée.

TV5, 21h30

LE POING J

Pour amateurs de personnages flamboyants, Julie reçoit ce soir Charles Dutoit et Nathalie Choquette.

TVA, 22h30

LE CERCLE DU CINÉMA

Pour amoureux du cinéma, ce magazine de Bernard Rapp est entièrement consacré ce soir au Festival de Cannes.

TV5, 23h10

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LA FOLIE DES GRANDEURS

(4) Fr. 1971. Comédie de G. Oury avec Louis de Funès, Yves Montand et Alice Sapritch. Chassé de la cour d'Espagne, un noble décide de préparer sa vengeance en faisant passer son valet pour un neveu de retour d'Amérique.

Canal D 10h

REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR

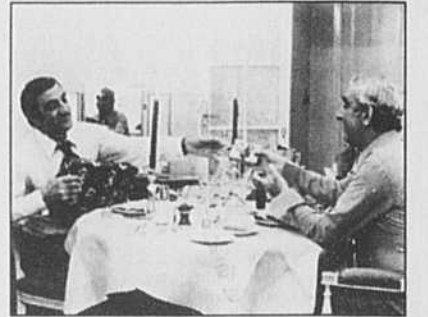
(4) Can. 1992. Drame policier de R. Morin avec Gildor Roy, Jean-Guy Bouchard et Brigitte Paquette. Un dangereux criminel qui s'est évadé de prison renoue avec ses proches et se venge de ses ennemis.

SRC 23h20

LA BONNE ANNÉE

(3) Fr. 1973. Comédie policière de C. Lelouch avec Lino Ventura, Françoise Fabian et Charles Gérard. En préparant un vol d'importance, un truand fait la rencontre d'une antiquaire dont il tombe amoureux.

Canal D 23h



	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	(2) (2) (4)	Les Mondes de Sisimi / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir		Juste pour rire...		Cinéma / PAR AMOUR POUR ELLE (5) avec Andy Garcia, Meg Ryan				Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR (4) (23:20)
TVA	(4) (5) (6)	Claire Lamarche / Greffe-moi un parrain (16:00)	Les Mordus / Dany Turcotte, Chantal Francke	Le TVA	Piment fort / Bernard Fortin, Gildor Roy, Christian Tétreault	La Poule aux oeufs d'or	Fleurs et Jardins	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Nicole Croisille, la troupe de danse STOMP, Charles Dutoit, Natalie Choquette	Le TVA	Le Poing J / Nicole Croisille, la troupe de danse STOMP, Charles Dutoit, Natalie Choquette	TVA Sports / Loteries (23:52)		
TOC	(1) (17) (24)	Graine de champion	Passe-Partout	Allô prof	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Au coeur de nos vies	Courses extraordinaires	C'est mon histoire	Québec plein écran	Montagne				
TO5	(2) (4) (16)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Marina Orsini	La fin du monde est à 7 heures	Alfred Hitchcock présente	Cinéma / SOUS HAUTE SURVEILLANCE (5) avec Michael Ironside, Christopher Bondy	Elle écrit au meurtre	Le Grand Journal	Sports Plus					
RD1		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	La Prison de Wiz	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
TV5		Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Cannes...	C'est l'heure	Journal FR2	Envoyé spécial	La 50e Avenue	...entendeur	Journal belge	Signé Croisette	Cercle... (23:10)			
D		Crimes... (16:00)	Au-delà du réel	Animalier / Ces étranges chats	Objectif Aventure / ...mer	Grandes Civilisations oubliées	Biographies / Boris Karloff	Histoires naturelles	Cinéma / LA BONNE ANNÉE (3)							
V		La Vie en vrac / Deux fois 20 ans	Combat... chefs	Croque la vie	Solo / Jeu de solitaire	Diagnostic / Les États du cerveau	Victoire	Guérir autr.	Santé et Société / ...un absent	Allô docteur						
MP		M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	Les Aventures du grand Talbot	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.									
MX		MusiMax Collection (14:00)		Les Immortels / Numéro un: Serge Lama	MusiMax Collection											
CF		Schtroumpfs	Tom et Jerry	Les Razmoket	Chair de poule	Radio Enfer										
TF		Donkey Kong	Scooby Doo	Yogi l'ours	Crypte show	Sacrés Dragons	Bêtes à craquer	Ned... triton	Cléo et Chico	Ren et Stimpy	Les Simpson	Le Dragon...	Capitaine Star	Highlander	Les Simpson	Ren et Stimpy
RDS		100% rebelle	Le Brunch des champions	Série Cascar	Sports 30	Baseball / Blue Jays - Devil Rays							Planche à...	Sports 30 Mag		Vacances Nat.
6		Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsweek	Comics!	On the Road Again	Princess Diana, In Search of Happiness	Secret Lives: Princess Margaret	The National / CBC News	The National Update	News				
4		Oprah (16:00)	Am. Videos	Home Improv.	News	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	The Naked Truth	The Drew Carey Show	Drew Carey	Law and Order / Dernière	CTV News	News		
12		Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	The Nanny				Home Improv.		Pulse / Sports				
GBL		The Young and the Restless	Global News	Global Tonight	Fist Nat. News	Simpsons	Chris Cross	Beverly Hills, 90210 / Dernière				Dawson's Creek	Sportsline	News		
24		Country Mouse	Pingu / Arthur	Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye...	Dotto's Data	Money Blues	Studio 2	A Mug's Game		The View from Here	Studio 2			
8		Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Dharma and Greg	The Drew Carey Show	Two Guys, a Girl & a Pizza Place		Barbara Walters Presents: Six to Watch	News	Nightline (23:35)		
13		Montel... (16:00)			The Simpsons	Frasier	Drew Carey					News/Simpsons				
22		101 Dalmatians	Grace Under...	M*A*S*H	News	CBS News	E.T.	Cher Remembers Sonny	CBS: The First Fifty Years			News	Late Night (23:35)			
3		Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy				News	Late Night (23:35)			
8		Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy				News	Late Night (23:35)			
5		Home Improv.	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Seinfeld			News	Late Night (23:35)			
10		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition				News	Late Night (23:35)			
33		Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	Newshour	Nightly Bus.	Points North	In the Wild / Julia Roberts	Science in a Cold Climate			In the Life				
57		Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Bus.	Newshour	Masterpiece Theatre / The Woman in White				Thin Blue Line	Charlie Rose			
MM		VideoF. (12:00)	RapCity	OnDemand	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow				MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight		
TSN		WCW Wrestling		That's Hockey	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Devil Rays						Off the Record	Sportsdesk			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

N.B. Festival Musiques au présent de l'OSQ Premier de quatre concerts présentés le mercredi à 20 h

LE DEVOIR CULTURE

La mise en plis chez Funky-Toque, la mise de côté à la librairie Gallimard 3700 boul. St-Laurent, tél : 499-2012

CINÉMA

Vent d'Asie sur Hollywood

Dans les années 40, un nombre considérable de cinéastes européens se sont exilés à Hollywood. Aujourd'hui, la nouvelle cuvée vient de Hong-Kong et l'influence de ce cinéma d'action est perceptible. Les fans sont nombreux.

Martin Bilodeau

À l'époque où Hollywood offre à Wong Kar-wai de réaliser la suite de Mission: Impossible (n'avez crainte, il a dit non) et propose à John Woo un éventuel Evita 2 (réponse en suspens), à l'heure où le roi des arts martiaux Jet Li s'appête à voler la vedette à Mel Gibson dans Lethal Weapon 4 (c'est vrai), que Jackie Chan achève son premier film entièrement américain (hélas, c'est aussi vrai) et qu'enfin, Godzilla pose la patte en Amérique (c'est aujourd'hui le jour J) après dix mois d'attentes suscitées, il y a lieu d'interroger la nature nouvelle de l'influence du cinéma asiatique sur l'industrie de la côte Ouest américaine.



montrer peu d'égard pour la personnalité du roi des monstres nippon, développée à travers une filmographie qui, de 1954 à aujourd'hui, compte 22 titres.

C'est du moins ce que pense André Dubois, programmeur à Fant-Asia et collaborateur à G-Fan, un périodique entièrement consacré au phénomène Godzilla: «Il existe une grande différence entre le cinéma de monstres japonais et celui de Hollywood. Dans le premier, le monstre est une force de la nature auquel on essaie de survivre, comme s'il s'agissait d'un tremblement de terre; dans le second, il s'agit invariablement d'une bête sauvage déchaînée qu'on abattra au terme d'observations scientifiques qui en révéleront le point faible», explique ce maître des Godzilla.

Issue de l'imagination de Tomoyuki Tanaka, producteur aux studios japonais Toho, l'idée de la célèbre bête nipponne serait née en 1953, des suites d'un incident nucléaire produit dans les îles Bikini, au large du Japon, alors que des tests effectués par les Américains auraient irradié un bateau de pêche qui passait par là. L'événement a fait tant de bruit que Tanaka a pensé créer cette bête, sorte de dragon mythologique dérangé et muté par des essais nucléaires, qui sortirait du fond des mers pour se venger.

Gojira, qui tient son titre d'un surnom donné à un imposant préposé à l'entretien des studios Toho (go, préfixe de gorille, et jira, suffixe de kujira, qui signifie baleine), a fait le tour du monde, les Américains l'adaptant à son marché en coupant certaines scènes du film et en y insérant de nouvelles séquences mettant en vedette un journaliste américain à Tokyo (Raymond Burr), qui rapporte les événements provoqués par cette bête, véritable symbole de la nature en révolte.

Quatorze films ont suivi, puis: «En 1975, l'interruption de la série a provoqué un tollé de protestation auprès des fans, qui réclamaient de nouvelles aventures.» Ils auront gain de cause en 1984, alors que Toho lançait une nouvelle série de sept films mettant en vedette le héros des jeunes Japonais, reliés à la bête à l'haleine atomique par un étrange phénomène d'identification qui laisse bien des chercheurs perplexes.

Aujourd'hui, Hollywood espère faire table rase du passé et générer un nouvel engouement pour son Godzilla «made in USA», bête mutante dont la transformation est une fois de plus la conséquence d'essais atomiques effectués en mer, cette fois par des vilains Français (ça leur apprendra à refuser l'AMI-tié), dont Jean Reno incarne le principal ambassadeur. La silhouette, repensée des pieds (palmés) à la tête (serpentine), en passant par la crête (bigarrée), est censée, selon la tradition japonaise, effrayer par sa puissance et non par son agressivité. Reste à voir ce qui effrayera les Japonais lorsque la bête reviendra au pays du Soleil levant, transformée par son séjour à Hollywood.

Et Godzilla dans tout ça?

La main-mise du géant américain sur ses vis-à-vis de l'autre rive du Pacifique était confirmée par l'achat, en 1995 par Hollywood, des droits cinématographiques de Godzilla, que Tri Star Pictures a revampé à sa manière, avec le concours du réalisateur d'Independence Day (Roland Emmerich), qui semble

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Il est plus facile maintenant de comprendre pourquoi les personnages de Watatatow, le populaire téléroman de Radio-Canada destiné aux adolescents, s'intéressent tellement aux astronautes: l'Agence spatiale canadienne a payé 225 000 \$ pour qu'on parle d'elle en bien dans l'émission.

Cette pratique ne scandalise pas Radio-Canada, d'abord parce qu'il ne s'agit pas de publicité «achetée» dans le sens traditionnel du terme tel que défini par le Code publicitaire de Radio-Canada, mais aussi parce que la thématique développée par l'Agence spatiale «ne va pas à l'encontre des valeurs de Radio-Canada», de dire Evelynne Dubois, responsable des communications pour Radio-Canada.

L'émission Watatatow est diffusée quotidiennement à 17h et est destinée aux adolescents.

L'entente avec l'Agence spatiale canadienne, révélée hier par le quotidien The Globe and Mail, comporte un aspect «placement de produit» dans le sens où l'on peut montrer à l'écran des produits du commanditaire (des posters par exemple), mais elle prévoit aussi que les per-

sonnages intègrent dans leur comportement des valeurs liées à l'Agence spatiale.

Par exemple, un personnage peut être sélectionné pour faire partie d'un camp spatial, un autre témoigne de son admiration envers l'astronaute Julie Payette, un autre rêve d'étudier comme ingénieur spatial, etc.

Selon le Globe, l'entente prévoit que l'agence approuve le contenu de la vingtaine d'épisodes où son travail est mis en valeur.

Il a été impossible de joindre hier le producteur de Watatatow, Jean-Pierre Morin, qui œuvre dans le secteur privé, mais à Radio-Canada on soutient avoir toute liberté pour refuser des contenus qui iraient à l'encontre des politiques radio-canadiennes.

Mais qu'est-ce qui empêcherait à l'avenir la Corporation des médecins, par exemple, d'acheter du «temps de scénario» pour que les personnages parlent en bien de la profession médicale? Jusqu'à un scénario peut-il être influencé par un commanditaire quel qu'il soit? «C'est l'aspect éducatif qui fait la différence», soutient Evelynne Dubois. «Ca peut être formidable pour des adolescents de comprendre qu'une carrière comme astronaute est possible.»

Watatatow s'est d'ailleurs associée à l'organisme EducAlcool pour faire

«C'est l'aspect éducatif qui fait la différence»

Watatatow!

Promotion déguisée à vendre à la SRC



Le contenu de Watatatow doit maintenant être approuvé par l'Agence spatiale canadienne, qui se sert de l'émission destinée aux adolescents pour faire sa promotion.

la promotion d'un comportement responsable face à l'alcool dans l'émission.

Mme Dubois ajoute qu'il faut faire face à la réalité télévisuelle des années 90: un téléroman quotidien coûte cher et l'apport de l'Agence spatiale canadienne a permis de compléter

le financement de l'émission. Les exemples d'émissions où l'on trouve à l'écran des produits payés par des commanditaires sont nombreux, mais il est plutôt rare qu'un scénario de fiction tienne directement compte de l'apport d'un commanditaire.

Grande Bibliothèque du Québec

Montréal s'inquiète du coût à payer

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD LE DEVOIR

La Ville de Montréal garde un œil très attentif sur la célébration prochaine du mariage entre sa Bibliothèque centrale et la Bibliothèque nationale. Une commission municipale chargée de se prononcer notamment sur le rôle de Montréal au sein de la future Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) recommande à la municipalité de veiller à ce que les citoyens de l'île ne soient pas les seuls à financer l'usage d'une bibliothèque d'envergure provinciale.

Voilà l'une des recommandations issues d'une consultation publique menée la semaine dernière par la Commission de l'administration et des services aux citoyens au sujet du plan de développement du réseau de bibliothèques montréalaises et le rôle de l'administration municipale au sein de la GBQ, qu'abritera Montréal.

La Commission, mandatée par le conseil municipal pour entendre les commentaires des citoyens préoccupés par le réseau de bibliothèques montréalaises, concluait ses travaux hier et décidait des recommandations qu'elle entend soumettre au conseil municipal de la semaine prochaine.

De ces audiences des 7, 8 et 11 mai derniers, la Commission retient quelques commentaires fréquemment revenus, notamment le fait que le processus de consultation ait été précipité et aussi que les documents ayant servi de point de départ aux discussions aient été incomplets, les rapports préparés par le Service de la culture de la

Ville de Montréal s'apparentant davantage à «un document d'intention qu'à un vrai plan stratégique».

Concernant l'implantation de cette institution, la Commission recommande que l'administration municipale compare la situation de Montréal avec celle d'autres grandes agglomérations urbaines canadiennes ayant dû accueillir sur leur territoire des institutions de la même envergure que la GBQ, afin de vérifier les modalités de participation financière de ces villes.

La Ville devrait de surcroît effectuer une évaluation de la valeur financière de la collection de la Bibliothèque centrale, de façon à ce que cette somme soit calculée au sein de la contribution de Montréal. Le transfert des ressources humaines du réseau montréalais à la double institution devrait également être au cœur des préoccupations pour l'amorce de négociations avec les syndicats. Et l'administration municipale devrait transmettre à la Commission un protocole d'entente précis détaillant la participation financière de même que les pouvoirs et responsabilités de Montréal.

Des rencontres ont déjà eu lieu entre des représentants de la Ville de Montréal et ceux du ministère de la Culture et des Communications mais aucun protocole d'entente précisant la nature financière de la participation de Montréal n'a été établi. Le projet de loi sur la GBQ prévoit que «Montréal contribue annuellement aux dépenses de fonctionnement de la GBQ» dans les conditions déterminées par les deux instances décisionnelles impliquées.

MÉDIAS

La culture à la loupe

Télé-Québec présentera une série de 18 émissions sur l'état de la culture

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Télé-Québec prépare la diffusion d'une grande série de 18 émissions sur l'état de la culture québécoise. La Culture dans tous ses états, mais plusieurs émissions de la série sont actuellement bloquées par la crise autour du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes (FTCPEC).

Six films de la série sont actuellement terminés et seront diffusés aux heures de grande écoute pendant la saison 1998-1999 de Télé-Québec, sans qu'on sache pour le moment s'ils seront diffusés à l'automne ou à l'hiver.

Certains de ces six films ont commencé à circuler dans différents festivals et l'un d'entre eux, portant sur la photographie, fera l'objet d'une

projection publique (et gratuite) le jeudi 21 mai à 19h au Cinéma de l'ONF à Montréal.

L'Objectif subjectif du cinéaste Jean Beaudry, sur un scénario de Michel Coulombe, retrace l'histoire de la photographie au Québec et fait le point sur les grandes tendances esthétiques en suivant à la trace les photographes Raymond April, Gilbert Duclos et Pierre Guimond au travail. Mais le film laisse une grande place au débat soulevé par la récente décision de la Cour suprême concernant une photo de Gilbert Duclos publiée dans le magazine Vice-Versa. Pour alimenter le débat une dizaine de photographes seront présents jeudi soir lors de la projection.

L'Objectif subjectif fait donc partie de cette grande série de Télé-Québec, qui veut présenter 18 documentaires d'auteurs abordant chacun un

aspect de la culture québécoise. La série est produite par Synercom, un consortium formé de cinq maisons de production, dont quatre hors de Montréal. L'INRS-Culture et Société agit comme responsable de la recherche historique pour l'ensemble de la série.

En plus du film de Jean Beaudry, les cinq autres films actuellement terminés sont consacrés à la danse contemporaine (Dansez maintenant, de Claude Desrosiers), à l'architecture (La Mémoire des murs de Simon Poulin), à la musique contemporaine (Musique pour un siècle sourd de Richard Jutras), à la peinture (Fresques de Alain Corneau) et à la musique et la danse traditionnelle (La Qualité de plaisir de Jacques Marcotte, sur un scénario de Michel Garneau). Trois autres films sont actuellement en production: l'un portant sur la poésie, de Denis

Chouinard, l'un sur le roman, de Carole Laganière, et l'un sur l'essai, de Marcel Jean.

La production de trois autres films, sur les contes et légendes, sur le théâtre et sur la presse écrite, devait commencer ce printemps, mais ces films font partie des projets pour lesquels le financement a manqué au FTCPEC. La maison de production espère pouvoir trouver des sommes en septembre alors que le FTCPEC recevra une autre série de demandes. Mais le résultat de ces demandes de septembre demeure très incertain.

Les autres projets de la série demeurent en développement et là encore le financement n'est pas garanti. Les autres projets devaient porter, entre autres, sur le cinéma, la radio, la télévision, la chanson et le spectacle, et la culture anglo-québécoise.

MUSIQUE en tête LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR mai 19 au 23 LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE (SQRM) en collaboration avec LA CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR et LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC (SMCQ) présente LA SEMAINE DE MUSIQUE QUÉBÉCOISE POUR LE PIANO 4 concerts - 22 compositeurs - 13 créations - 2 conférences avec les pianistes André Ristic, Louis-Philippe Pelletier, Marc Couroux, Jacques Drouin en association avec l'ECM, le NFM, le CMC et la Société Radio-Canada Chapelle historique du Bon Pasteur 100, Sherbrooke Est, Montréal Rens.: 872-5338 22 La société de musique baroque LES IDÉES HEUREUSES Prix Opus Événement de l'année 1997 SPECTACLE de DANSE BAROQUE FRANÇAISE commenté par Geneviève Soly danses historiques virtuoses pour homme et femme de l'époque de Louis XIV dont les Folies d'Espagne dansées avec castagnettes SALLE PIERRE-MERCURE, 20h, rég.: 33 \$ ét.: 20,75 \$ Billetterie: 987-6919 Information: 843-5881 22 QUATUOR MOLINARI présente MUSIQUES DU XXe SIECLE Bartók, Chostakovitch, Gougeon, Sokolovic Vendredi, 22 mai 1998, 20h Église Unitarienne, 5035 boul. de Maisonneuve Ouest, MtL Stationnement gratuit, métro Vendôme Billets à l'entrée 15 \$/10 \$ (étudiants et aînés) Renseignements: 514-527-5515 23 LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTRÉAL MIKLOS TAKACS, directeur artistique présente LA CRÉATION DE HAYDN avec L'ORCHESTRE DE LA SPM, le CHOEUR DE L'UQAM et solistes Louise Marcotte (Soprano), Marc Boucher (Baryton), Bernard Cayouette (Ténon) 20h Église St-Jean-Baptiste - 309, Rachel Est - Métro Mont-Royal 22 \$ par Admission Inc. (790-1245) et Place des Arts (842-2112) CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR